Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 3031

ABONNEMENT :
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 4 janvier 1928 — No. 43

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus Patronne officielle des Missionnaires

Une nouvelle qui réjouira le cœur des missionnaires, hommes et femmes de toutes les missions du monde, est la proclamation solennelle de la petite sainte Thérèse comme Patronne universelle des missions par Sa Sainteté Pie XI.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Ovide Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice, Vicaire Apostolique du Keewatin, présentant au Souverain Pontife Pie XI le volume contenant les adhésions épiscopales à la Supplique dont il est le promoteur, pour obtenir la proclamation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme Patronne Spéciale des missionnaires et des missions.

Très Saint Père,

Au mois de mars de l'année dernière (1926) Son Eminence le Cardinal Sincero nous faisait l'honneur de vous présenter, en Notre nom, la supplique signée par les Ordinaires des Missions du Canada, dont nous joignons ci-après la copie—vous priant de proclamer sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne spéciale des missionnaires.

Votre Sainteté voulut bien agréer avec paternelle bienveillance Notre filiale et pressante demande, et conseilla à Son Eminence de s'entendre à cet effet avec les Eminentissimes Seigneurs Van Rossum et Vico. Ceux-ci s'informèrent s'il s'agissait de proclamer la glorieuse Carmélite Patronne des Missionnaires du monde entier, et, sur la réponse affirmative de Monseigneur, proposèrent de consulter les prélats intéressés des différentes nationalités.

Nous rendant joyeusement à ce judicieux avis, Nous fîmes écrire en Notre nom à tous les Ordinaires des missions de l'univers catholique, leur annonçant la demande de leurs Collègues du Canada auprès du Saint-Siège, et les priant de Nous envoyer leur adhésion, s'ils désiraient, eux aussi, obtenir comme "Patronne officielle"—saint François-Xavier demeurant notre Patron—Notre céleste "Petite Sœur", la plus grande âme missionnaire de notre temps, dont le Vatican connaît les activités miraculeuses en pays païen.

Nous avons, en conséquence, Très Saint-Père, l'immense bonheur de déposer aux pieds de Votre Sainteté, ce volume, qui contient deux cent dix-huit signatures d'Archevêques, d'Evêques, de Vicaires et Préfets Apostoliques, de Suède, de Norvège, du Danemark, de Finlande, des deux Amériques, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, non seulement de rite latin, mais aussi de rite gréco-melkite et syromalabar.

En Nous adressant leur adhésion épiscopale, un très grand nombre de nos vénérés Frères ont écrit à Notre secrétaire des lettres extrêmement touchantes et enthousiastes, pour nous faire connaître leur piété personnelle, celle de leur clergé et de leurs fidèles envers la Céleste Semeuse de roses, même des miracles obtenus par son intercession. Tous, de toute leur âme, souhaitent que "Notre Bien-Aimé Pontife Pie XI proclame bientôt solennellement sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne spéciale des missionnaires (hommes et femmes) et des missions du monde entier".

A ce vœu principal, plusieurs prélats en ajoutent deux autres, que Nous avons l'agréable devoir de signaler à Votre Sainteté, et dont la réalisation réjouirait sans doute tous les missionnaires: 1o que la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus soit élevée au moins au rang de double de seconde classe pour les grands et petits séminaires indigènes: 2o le bienfait pour nous tous de l'Office Propre, messe et bréviaire, de la chère Sainte.

Dans l'espoir que Votre Sainteté voudra bien exaucer nos ardentes prières, Nous avons l'honneur de Lui offrir au nom des deux cent dix-neuf Ordinaires signataires, l'hommage de gratitude et du très profond respect avec lequel nous sommes tous, de Votre Sainteté, les humbles fils soumis et obéissants jusqu'à la mort.

† OVIDE CHARLEBOIS, o.m.i.,
vic. apost. du Keewatin.

En la fête de saint Joseph, 19 mars 1927.
Le Pas, Manitoba, Canada.

Supplique des évêques missionnaires du Canada pour obtenir la proclamation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme Patronne des Missionnaires et des Missions.

Très Saint Père,

Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, vos Fils les Ordinaires des missions, viennent solliciter une faveur.

La moisson est grande et notre nombre minime, mais nous mettons notre confiance en Celui qui nous a dit par la voix de son Vicaire: "Euntes, docete omnes gentes."

La Canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus nous a comblés de joie, en nous faisant espérer que Votre Sainteté voudra bien nous la donner comme aide en la faisant proclamer Patronne spéciale des missionnaires.

Espérant aussi les roses qu'Elle a promis de jeter sur le monde, daignez agréer, Très Saint-Père, l'humble et profonde reconnaissance de Vos Fils respectueux et soumis usque ad mortem.

† Ovide, o.m.i., év. de Bérénice, vic. apost. du Keewatin.
† Olivier-Elzéar Mathieu, arch. de Régina.
† A. Turquetil, o.m.i., P. apost. Baie d'Hudson.
† C. Joussard, o.m.i., év. d'Arcadiopolis, Coad. d'Athabaska.
† E. Grouard, o.m.i., év. d'Ibora, vic. ap. d'Athabaska.
† Louis Rhéaume, o.m.i., évêque d'Haileybury.
† Arthur, archevêque de Saint-Boniface.
† E. M. Bunoz, o.m.i., év. de Tentyre, v. a. du Yukon et Prince-Rupert.
† L. Auneau, s.m.m., vic. ap. du Shiré, Afrique. (de passage à Montréal, Canada).
† J.-M. Leventoux, c.j.m., évêque de Légio, vic. apost. du golfe St-Laurent.
† Joseph Hallé, év. de Pétrée, vic. ap. de l'Ontario-Nord.
† Joseph-H. Prud'homme, év. de Prince-Albert et Saskatoon.

Une copie de l'original présenté en mars 1926 à S. S. Pie XI par Son Eminence le Cardinal Sincero.

Un câblogramme de Rome annonce officiellement que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été proclamée Patronne spéciale des missionnaires et des missions pour le monde entier.

Le Pas, Man., 28 décembre 1927.

Mon cher Rédacteur,

Hier, je recevais un câblogramme m'annonçant que notre Supplique, de deux cent vingt-quatre Ordinaires de Missions priant Sa Sainteté Pie XI de proclamer sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus Patronne universelle des missionnaires et des missions du monde entier, a été accordée.

Ainsi cette bonne petite Sainte devient notre Patronne. C'est une grande joie pour nous.

† OVIDE, O.M.I., Vic. apost. du Keewatin.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE, Qué.

Une lettre de Mgr Ross à l'hon. Charles Marcil

Sur l'insultante attaque du Consul Barron contre l'église.

Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a adressé à l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure, une lettre en date du 20 décembre, où il lui dit:

"Cher Monsieur Marcil,

"Les journaux qui m'arrivent ce matin m'apportent la déclaration que vous avez livrée au public, au sujet de la grossière insulte lancée, au Canada, par le consul mexicain à Toronto, contre l'Eglise catholique.

"Votre protestation est noble, fière et courageuse. Laissez-moi vous en féliciter. Nous attendions quelque chose de semblable de la part de quelqu'un de nos hommes publics. Je suis fier que la protestation vienne du représentant de l'un des comtés de mon diocèse et je vous en remercie.

"La mode étant établie d'organiser des expressions de sympathies à travers le monde, en faveur des révolutionnaires de tout acabit lâchement atteints par l'autorité sociale, et de faire silence sur les injustices commises envers les catholiques, il est vraiment réconfortant d'entendre la voix généreuse d'un citoyen relever l'injure lancée à l'Eglise et marquer sa franche sympathie aux frères mexicains en butte à une persécution qui restera l'une des hontes de notre époque.

"Dans son besoin de dénigrer le vil monsieur qu'il représente chez nous, le zélé consul s'en prend à l'Eglise persécutée. Il fallait attendre ce refrain qui fut celui de tous les bourreaux, de Néron à Calles. Toujours en effet l'Eglise s'est dressée contre les tyrans; jamais elle n'a cessé de condamner l'orgueil dominateur, l'excessif, le pillage. C'est même comme cela qu'elle a civilisé le monde malgré les barbares de tous les âges."

"Pour fermer la bouche aux catholiques canadiens", dit encore Mgr Ross, "ce valet a cru que la boue jetée à la face de leur Mère suffirait... Votre profession de foi lui jette un éclatant démenti. Vous exprimez bien le sentiment du comté que vous représentez. Ce sont aussi les nôtres. [illegible] gouvernement mexicain [illegible] de la population catholique du pays. Ce serait [illegible] les représentants de tous les âges [illegible] l'honneur d'une représentation [illegible] de la population du pays et [illegible] leurs sentiments religieux qu'elle professe.

Vous réitérant mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

† F.-X. ROSS,
évêque de Gaspé.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les désirs et les souhaits de Pie XI

Rome. — Le pape Pie XI, répondant aux vœux de Noël du collège des cardinaux, a dit qu'il était surpris de ce que tous les gouvernements civilisés ne se fussent pas unis pour mettre un terme aux persécutions religieuses au Mexique, en Russie et en Chine.

Le souverain pontife a déclaré que ces persécutions "étaient des actes sauvages et barbares sans précédents et des atrocités [illegible]".

Le Souverain Pontife s'est élevé contre toute imputation de mobiles politiques dans l'ostracisme dont il a frappé "l'Action Française", et a déclaré qu'il regrettait que les monarchistes français persistent dans ce qu'il appelle des "absurdités".

Mais le Saint-Siège s'est réjoui des nombreuses marques de fidélité données par les catholiques français, et de la publication récente d'un ouvrage sur la controverse relative à "l'Action Française" et intitulé "Pourquoi le pape a parlé".

L'hon. M. David décoré de la médaille d'or

Montréal. — La Ligue Maritime et Coloniale Française vient de décerner à l'hon. A. David, secrétaire de la province, la médaille d'or, "grand module", en reconnaissance de la réception que les étudiants français, accompagnés du directeur de la ligue, M. Bonnet-Saint, de Mme Bonnet-Saint et du vice-président, M. de [illegible], ont reçue, l'été dernier, au cours de leur visite dans la province de Québec.

Ce voyage des étudiants français au Canada était le premier du genre et les étudiants ont été particulièrement touchés de la façon dont ils ont été reçus à Québec et à Montréal. Ils en gardent un souvenir inoubliable.

Cette même médaille était attribuée, l'an dernier, à Son Eminence le Cardinal Dubois, à son retour de son voyage au Canada et aux Etats-Unis.

La remise de cette médaille à l'hon. David aura lieu plus tard.

L'hon. Bennett à Saskatoon

L'hon. R. B. Bennett, chef du parti conservateur à Ottawa, fera sa première visite à Saskatoon, le 10 janvier prochain. Les préparatifs de sa réception et du banquet sont entre les mains de l'exécutif des Associations conservatrices de la ville, et les derniers détails seront connus plus tard.

Quand il annonça son intention de visiter l'Ouest, l'hon. Bennett déclara qu'il n'avait point pour but de traiter de la politique de son parti, puisqu'il n'est pas encore chef de l'Opposition, chose qu'il assumera à l'ouverture du Parlement.

Le chef conservateur se rendra à Régina le 11 janvier. Les conservateurs de cette ville lui préparent une magnifique réception.

Un bourse de $30.000 au cardinal Rouleau

Québec. — Le clergé de Québec offrira au cardinal Rouleau une bourse de trente mille dollars, clôturant le programme des fêtes qui marqueront le retour de Son Eminence.

Nouveaux conseils du Roi

Régina. — Hon. T. C. Davis, procureur-général, a annoncé la nomination de dix nouveaux conseils du Roi, pour la Saskatchewan.

Ce sont: David [illegible] Kennedy, Wakaw; B. Scott, [illegible]; Alfred Edward Bence, Saskatoon; Everett Bruce Jonah, Regina; William Alvin Doherty, Yorkton; Thomas James Kenyon, Moose-Jaw; Moore Armstrong Miller, Weyburn; Murdoch Alexander MacPherson, Régina; James Wilfred Estey, Saskatoon; Bruce Thompson, Régina.

Il y a juste un an, 12 membres du Barreau de la Saskatchewan ont été faits conseils du Roi. Antérieurement à cette date on n'avait créé que quatre conseils du Roi depuis 1916.

Ouverture de la session le 24 janvier

Régina. — On a annoncé, officiellement, que la législature provinciale ouvrira sa prochaine session le 24 janvier.

A en juger par les nombreuses réunions du cabinet, depuis deux ou trois semaines, le programme de la nouvelle session est tellement chargé qu'on n'ose dire quand elle se terminera. Les divers départements du gouvernement ont fait un travail de géant pour préparer la nouvelle législation.

M. Antonio Perrault de retour

M. Antonio Perrault, avocat, qui vient de plaider à Londres devant le Conseil Privé, est arrivé à Montréal. M. Perrault a fait le voyage de retour sur le "Montclare", de la ligne Cunard.

Calles et la dette publique de 1927

Mexico. — Le président Calles a reçu de la Chambre des députés l'autorisation de légiférer sur la dette publique de 1927, afin de lui permettre de payer les obligations les plus pressantes dans les meilleures conditions possibles.

La décision fut prise à la suite du récent congrès du 31 décembre. Mexico a déjà annoncé qu'il lui était impossible de rencontrer ses obligations, d'après l'entente Pani-Lamont. La fluctuation des principales sources de revenu a empêché la ville de faire face à ses obligations.

Dernier écho de la Survivance

UNE FETE DE FAMILLE AU "QUEEN"

Au déjeuner de l'A.C.J.C. MM. Paul Mailloux, Lionel Leroux, le Dr Petitclerc, l'abbé J.-B. Bourassa, le R. P. Allard, O. M. I. et le R. P. Colclough, S.J. ont pris la parole.

Le comité central et le comité régional de l'A.C.J.C., avec le concours d'autres associations et de quelques citoyens, avaient invité à déjeuner, à l'hôtel Queen, une vingtaine de voyageurs de la Survivance Française, ceux qui étaient revenus à Montréal le matin, et un certain nombre d'autres invités. C'était comme une fête de famille. Il n'y a pas eu que des discours mais aussi de la musique.

Mlle Lucile Turner a chanté de très agréable façon plusieurs chansonnettes.

M. Paul Mailloux, président du comité régional de l'A.C.J.C., agissait comme maître des cérémonies. C'est lui qui a présenté les orateurs, après avoir, au nom de son association, remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la réception aux visiteurs de l'Ouest.

M. Lionel Leroux, président général de l'A.C.J.C., a parlé brièvement. Se limitant à expliquer ce qu'est l'A.C.J.C., son rôle, son programme, ses moyens d'action. En concluant il a suggéré à nos compatriotes des provinces des prairies d'organiser la jeunesse canadienne-française de là-bas comme l'est celle d'ici.

Le Dr Petitclerc, d'Edmonton, directeur du voyage de la Survivance, a remercié tous ceux qui en ont été et qui en ont ainsi assuré le succès et puis les gens de Montréal, en particulier la société Saint-Jean-Baptiste et l'A.C.J.C. pour les réceptions qu'ils ont faites aux voyageurs. Il a rappelé que les Franco-Canadiens de l'Alberta avaient déjà une dette de reconnaissance envers les jeunes gens de l'A.C.J.C. de Montréal. Ce sont eux qui s'étaient chargés, il y a déjà quelques années, de doter les centres français de cette province de bibliothèques paroissiales. Jusque-là le manque de bibliothèque et de livres français n'était pas sans offrir un danger réel pour nos compatriotes albertains, exposés qu'ils sont par une littérature américaine bien peu recommandable.

M. GIROUX

M. L.-A. Giroux, avocat, député de Grouard à la Législature d'Edmonton, répond que les gens de l'Ouest ne demandèrent pas mieux que d'accepter la suggestion faite par M. Leroux d'organiser là-bas des cercles de l'A.C.J.C. Il y en a déjà eu d'ailleurs. Lui-même en avait organisé deux, les cercles Lacombe et Grandin. Malheureusement ils sont maintenant disparus. Dès qu'ils seront rentrés chez eux les gens de la Survivance prendront sûrement à en organiser de nouveaux.

Les Canadiens français de l'Ouest ont leurs problèmes nationaux, d'ordre économique et scolaire. La province de Québec peut, de plusieurs façons, les aider à les résoudre. [illegible] que la province de Québec ne peut laisser accepter c'est que l'influence catholique et française ne doive et ne puisse s'exercer que dans une des neuf provinces canadiennes. Les Canadiens français ont des droits historiques dans tout le Canada. Ce sont des leurs qui ont ouvert le pays. Partout ils ont été les pionniers.

Comme question de fait l'influence française se fait sentir dans toutes les provinces de l'Ouest et elle va en s'augmentant. Actuellement il y a 45,000 Canadiens-français en Alberta, 55,000 en Saskatchewan, 62,000 au Manitoba, une dizaine de mille en Colombie. Partout ils sont groupés et organisés. Ils ont leurs représentants dans les conseils municipaux, dans les parlements.

Au cours de son séjour M. Giroux ne veut parler que de l'Alberta. La loi de cette province permet l'enseignement du français.

L'on [illegible] a obtenu que, dans les écoles fréquentées par des Canadiens français, la langue d'enseignement, pour les quatre premières années, soit le français. Ce qui manque ce sont les instituteurs bilingues. Quand on s'en sera pourvu, la langue française sera sauvée dans cette province. Pour cela il faut l'aide de la province de Québec. Dans une de ses écoles normales, la vieille province pourrait par exemple établir un cours selon le programme d'études de l'Alberta. Les élèves qui le suivraient et qui subiraient un examen avec succès, pourraient ensuite être acceptés comme instituteurs ou institutrices par les écoles albertaines. Les écoles urbaines, pour commencer, donnent un salaire normal de $900 et les écoles rurales, un salaire de $65, avec le logement. Ces salaires vont en augmentant jusqu'à $1200. L'enseignement en Alberta est une belle carrière et ceux qui voudraient l'adopter, rendraient en même temps service à la race.

Les groupes de l'Ouest comprennent cependant qu'ils ne pourront survivre qu'en autant que la province de Québec comprenne que l'influence française et catholique ne doit pas être limitée à la province de Québec.

Pour qui sait voir un peu d'avance, il est évident que dans cinquante ans, c'est l'Ouest qui contrôlera les destinées du pays. Si les Canadiens français s'y trouvent en assez grand nombre, ils pourront ajouter un certain nombre de députés aux 65 que la province de Québec envoie à Ottawa. Il faut donc que nous organisions notre avenir.

Pour encourager l'immigration britannique, le gouvernement a abaissé le prix du passage de Londres jusqu'à Winnipeg, ce qu'il est de $15. Pourquoi n'accorde-t-on pas une faveur du même genre au Franco-Américain qui veut revenir au Canada? La province de Québec devrait le demander et l'obtenir.

M. ANATOLE VANIER

M. Anatole Vanier, ancien président du comité régional de l'A.C.J.C., parle un peu dans le même sens, de la nécessité d'une collaboration constante entre la province de Québec et les groupes français des autres provinces. Il y a des questions d'intérêt général et des questions qui intéressent tel groupe en particulier. Par une collaboration intelligente et suivie, il est possible de trouver aux unes et aux autres une solution satisfaisante.

Au sujet de l'immigration, le Canada s'est inspiré d'une politique désastreuse. Nous avons dépensé des millions pour obtenir de piètres résultats. Il est temps que la race française fasse entendre des réclamations. Il faut dire quels sont ses besoins et exiger carrément qu'on y satisfasse.

Il faut poser en principe que seuls les agriculteurs soient admis au pays. Ensuite tâcher de rapatrier les Canadiens qui sont passés aux Etats-Unis. Au mois d'août dernier, dans un discours, M. [illegible], ministre dans le cabinet fédéral, remarquait cette anomalie qu'il en coûte moins cher pour un immigrant de Londres à se rendre jusque dans l'Ouest canadien, que pour un Franco-Américain, de partir des Etats-Unis et de se rendre jusqu'au même endroit. N'est-il pas temps de demander au gouvernement de changer ses tarifs? Avec l'appui d'un ministre qui s'est prononcé, sans que personne ne le lui demande, il devrait être assez facile d'obtenir justice. Y a-t-il jamais un peuple qui ait accepté pareille préférence en faveur des étrangers.

Les Canadiens français de la province de Québec peuvent aider leurs compatriotes de l'Ouest de plusieurs façons, en leur manifestant leur sympathie en leur accordant leur appui et en leur assurant à l'avenir un secours incessant. L'A.C.J.C. a déjà aidé les Franco-Albertains en leur procurant un fonds de volumes.

La province de Québec peut rendre service à l'Ouest comme l'Ouest peut aider la province de Québec. M. Giroux l'a dit, la province de Québec peut augmenter sa députation par les centres canadiens-français de l'Ouest.

M. l'abbé J.-B. Bourassa, ancien missionnaire-colonisateur parle de la nécessité de réaliser une confédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste. C'est par l'union que nous obtiendrons ce qui nous est dû. La province de Québec a, chaque année, un surplus de population. Pourquoi ne les dirige-t-elle pas vers les provinces de l'Ouest?

LE R. P. ALLARD, O.M.I.

Le R. P. Allard O.M.I., représentant du Patriote de l'Ouest, publié à Prince-Albert, parle aussi du rapatriement et du prix de faveur qui est accordé aux immigrants qui viennent des Iles britanniques quand les Franco-Américains qui veulent rentrer au Canada doivent payer le plein prix. La même observation peut être faite pour le Canadien français qui veut aller s'établir dans l'Ouest. La province de Québec a, chaque année, un surplus de population rurale. Pourquoi ne le dirigerait-elle pas vers les provinces de l'Ouest?

Le Canadien français qui s'en va aux Etats-Unis est exposé à perdre sa langue et sa foi. Les Greenwood, les Drinkwater, les Sheffield sont là pour prouver la terrible saignée que la race française a subi en terre américaine.

A cause de ce résultat lamentable la province de Québec a eu tort d'assimiler les autres provinces canadiennes à l'étranger, de crainte que

(Suite à la page 5)

Avec la Liaison française au Canada

Relation de voyage de M. Victor Forbin, collaborateur de la "Revue des Deux-Mondes"

(SUITE)

De nouveau, le désert: vastes savanes désolées, bosselées par des roches rondes et lisses; les glaciers tertiaires ont passé par là... Paysage sempiternel, changement de décor... des montagnes bordées de quantité de lacs... Un train apparaît sur une voie parallèle à la nôtre, c'est celle de la compagnie rivale, le C.P.R. (Canadian Pacific Railway). Je remarque un garde-frein qui, comme un cheval, court sur les toitures des wagons, bien que ceux-ci se déplacent à la vitesse de cent kilomètres à l'heure. Nous allons assister à un duel entre les mécaniciens du train... [illegible] "Vous devriez donc!"

[illegible]

Port-Arthur, Fort-William, les "twin cities" [illegible] Canada, grâce à la mise en culture des immenses prairies de son Far-West [illegible]

Le président de la Chambre de commerce, M. J.-M. Marchand [illegible] M. Léo Belisle [illegible] de Port-Arthur.

[illegible]

ciques steamers construits à Port-Arthur, qui transportent voyageurs et passagers jusque dans le Canada oriental par une admirable chaîne de lacs et de canaux.

Un des Anglais qui nous accompagnent sur le navire me fournit quelques renseignements intéressants. En 1912, une fièvre de spéculation sur les terrains, — le fameux boom, — s'abattit sur la région, et si quelques personnes s'y enrichirent prodigieusement, la majorité des spéculateurs fut le bouillon, si je puis parler aussi familièrement. Beaucoup de propriétaires furent hors d'état de payer les taxes, après la crise économique qui suivit l'après-guerre, et la municipalité se résout en confisquant leurs terrains. Un Américain les a rachetés en bloc avant-hier au prix de deux millions de dollars [illegible]

Nous nous plaignons en France de l'invasion du capital américain. Mais le rôle qu'il joue au Canada est encore plus considérable. Forêts, chutes d'eau, mines, toutes les ressources naturelles de ce vaste pays sont visées par cette concurrence [illegible]

Depuis quatre heures de l'après-midi [illegible] Fort-William [illegible]

Les images qui se succèdent de chaque côté à la vitesse de cent kilomètres à l'heure sont vraiment féeriques. Le soleil qui descend sur l'horizon frange d'or par des nuages [illegible] et très dans des lacs bleus cerclés [illegible]

par le vert sombre des ceintures d'arbres. A mesure que le jour pâlit, le heurt des couleurs s'efface, et l'harmonie des nuances vives prend plus profondément l'âme. [illegible]

Deux garde-freins, des hommes du peuple [illegible]

C'est maintenant l'heure où [illegible]

Un cri, tout à coup [illegible]

Etrange, inoubliable randonnée que cette course nocturne à travers un désert dont nous mettons les secrets au pillage, par les portières d'un luxueux express.

Survivance et Immigration

Le troisième voyage de la "Survivance Française".—La détermination de nos compatriotes de l'Ouest.—Une immense perte pour le Canada. — L'immigration de l'Est vers l'Ouest.

Pour la troisième fois en trois ans, nos compatriotes des provinces de l'Ouest sont venus passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec leurs parents et leurs amis de l'Est.

Leur voyage a un nom: l'excursion de la "Survivance française". Il a une signification que nous trouvons exprimée par M. Raymond Denis, président de l'Association Canadienne française de la Saskatchewan. "Le but de notre voyage, dit-il, est surtout de montrer à nos confrères de l'Est que nous parlons encore français et que nous avons l'intention de survivre."

Ceci les uns le savent, d'autres, beaucoup trop, l'ignorent. Des préjugés de moins en moins tenaces, heureusement, veulent que les Canadiens français qui émigrent dans l'Ouest soient autant de forces dispersées et perdues.

Ces préjugés ont causé d'autant plus de tort à la nationalité canadienne française que ceux qui les entretenaient étaient impuissants à enrayer l'émigration des nôtres aux Etats-Unis, quand ils ne l'encourageaient pas.

Et pourtant, la situation des Canadiens français dans l'Ouest, malgré leur petit nombre, est infiniment encourageante que celle des Franco-Américains.

M. l'abbé Baudry, missionnaire-colonisateur disait à son passage ici lundi dernier: "Dans l'Ouest, nous sommes au-delà de 125,000 sur une population totale de deux millions. Notre organisation n'est peut-être pas aussi parfaite que la vôtre, mais elle est solide. Nous avons pu donner des témoignages publics que notre population est loyale à ses origines, fière de son passé. Chacune des provinces a une association active, efficace, un journal qui entretient la vie nationale, des collèges bilingues qui demain pourront donner à la nation la tête qui lui convient, des colonies de Canadiens français plus ou moins nombreuses ou dispersées, mais toutes prospères et décidées à vivre."

Toute comparaison est odieuse. Cependant, nous avons toujours été frappé de l'influence que possèdent nos compatriotes de l'Ouest dans le domaine religieux, national et politique, comparée à celle que les Franco-Américains ont chez eux, dans des domaines similaires. La comparaison est tout à l'avantage des premiers.

La place des Canadiens français est au Canada. Que ne l'a-t-on compris plus tôt!

Si les voyages de Survivance avaient comme résultat de faire disparaître à tout jamais les préjugés entretenus contre l'Ouest ils rendraient un immense bienfait non seulement au point de vue de notre nationalité, mais pour le Canada tout entier.

Lors de la réception de nos compatriotes, M. le sénateur Belcourt citait ce témoignage d'un Anglo-protestant: "Les meilleurs colons de l'Ouest, ce sont les Canadiens-français."

Pour ne pas l'avoir compris nous-mêmes, le pays a perdu plusieurs millions de ses meilleurs citoyens.

"Si les Canadiens français de l'Est avaient émigré en masse dans les voisinages de l'Ouest il y a 20 ans, nous aurions aujourd'hui chez nous trois autres provinces de Québec", déclarait ici M. Denis.

Lorsque l'on considère le nombre des Canadiens français qui ont émigré aux Etats-Unis et qui auraient pu aussi bien, si on les y avait aidés, s'établir dans l'Ouest, il est permis de ne pas trouver exagérée l'assertion de M. Denis.

L'erreur a été commise et on en touche du doigt aujourd'hui les conséquences.

Il est temps d'enrayer cette politique de suicide national. L'Ouest demande toujours de nouveaux bras. Qu'on dirige vers lui le trop plein des provinces de l'Est.

Ce sont nos compatriotes de là-bas qui le demandent. M. Denis le disait à Montréal: "Mais est-il si désirable que nous acceptions, pour peupler les jeunes provinces, des gens venus de tous les coins de l'Europe? Ne vaudrait-il pas mieux que la province de Québec envoie son surplus de population vers les provinces de l'Ouest plutôt qu'aux Etats-Unis?"

C'est la seule politique à suivre qui soit compatible avec l'intérêt national. Plus l'immigration canadienne française vers l'Ouest sera forte, moins sera grand le danger de l'annexion de l'Ouest aux Etats-Unis, moins menaçant aussi celui de voir le Canada, comme le disait le R. P. Morard, O.M.I. aux excursionnistes, "se ronger et se diviser en deux tronçons d'intérêt rivaux".

A cette politique essentiellement nationale, nous espérons que le gouvernement fédéral donnera tout son appui.

Charles GAUTIER.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Au Pôle Nord

Ottawa. — Le général Nobile, explorateur italien, a l'intention de survoler le pôle nord l'été prochain, et a prié le Dr Bonardelli, consul italien à Ottawa, de lui obtenir du gouvernement canadien des cartes et autres données. On ne sait rien de ce projet d'envolée si ce n'est que ce sera dans un but scientifique. L'envolée se fera dans un dirigeable.

Les recettes du C. N. R.

Montréal. — Les recettes du C.N.R., depuis janvier dernier, se chiffrent à $263,408,296 comparativement à $240,213,168 pour la période correspondante de 1926, ce qui fait un surplus de $3,195,327.

Les dépenses pour travaux sont de $203,289,88 depuis janvier dernier et $196,878,283 pour la même période de 1926. Ce qui fait une augmentation de $2,411,678.

Les recettes nettes du C.N.R. se montent à $40,118,881 depuis janvier 1927. Elles étaient de $44,201,776 pour la même période en 1926, donc diminution de $4,215,846.

Le pourcentage de 1927 est 83.52.

Les capitaux américains chez nous

New-York. — Le Canada fut de beaucoup le meilleur champ d'expansion pour les capitaux américains pendant l'année 1927, si on en croit une compilation faite par Max Winkler, vice-président de la Bertron, Griscom et Cie de New-York.

Cette compilation établit que les Etats-Unis ont prêté à l'étranger un total de $2,800,195,500 ce qui est un record, et le capital prêté est de 33 pour cent plus considérable que celui de 1926. Sur cette somme, $472,423,300 ont été placés au Canada, tandis que les placements en Europe forment un total de $885,310,000.

M. Winkler dit que sa compilation a pour base les valeurs étrangères, bons ou actions, que les Etats-Unis ont achetées et auxquelles le peuple de ce pays a souscrit; les valeurs étrangères acquises par les Américains et placées en secret;

l'acquisition de biens étrangers n'intéressant pas la vente des valeurs et l'extension du crédit ne couvrant pas moins d'une année.

L'inondation au Maroc

Rabat, Maroc. — Des inondations désastreuses ont dévasté le nord du Maroc. La grande plaine de Barb est couverte d'eau. Le chemin de fer Fez-Tanger a dû interrompre son service et les lignes reliant les zones françaises et espagnoles sont coupées.

Une pluie torrentielle continue à tomber.

Le résident général a envoyé son secrétaire militaire avec un détachement de soldats munis de pontons et de chaloupes, de voir état dans la région.

Statistiques de l'immigration

Ottawa. — L'immigration au Canada au cours du mois de novembre a été de 3,884 dont 1,810 sujets britanniques, 1,739 Américains, ce qui laisse 2,349 pour les immigrants venant d'autres pays. C'est ce qui ressort d'un rapport du ministère de la colonisation et de l'immigration. En novembre 1926, les chiffres étaient comme suit: sujets britanniques 2,471; Américains 1,311; autres 3,038.

Pendant les huit premiers mois de l'année fiscale, le total de l'immigration a été de 124,382 contre 109,020 pendant la même période l'an dernier, soit une augmentation de 14 pour cent.

Le nombre des Canadiens qui sont revenus des Etats-Unis pour demeurer au Canada a été de 2,178 en novembre et de 31,342 pendant les huit mois.

Un traité provisoire

Varsovie. — Un traité de commerce provisoire basé sur le principe de la nation la plus favorisée a été signé à Riga, Lettonie, entre la Pologne et la Lettonie.

Les deux gouvernements ont en même temps conclu un accord sur la question des exportations industrielles.

Les secousses sismiques à Rome

Rome. — Tout est rentré dans l'ordre à Rome à la suite du tremblement de terre de Noël qui a causé beaucoup d'anxiété mais peu de dommages réels.

La corniche d'une église est tombée au cours de la secousse qui a duré quatre minutes et elle a blessé un Brésilien qui passait près de là. L'homme n'a été que légèrement blessé. Les plâtres des plafonds sont tombés à plusieurs endroits et une large fissure s'est ouverte dans le quartier populaire.

Le choc a été perçu distinctement au cours d'une rencontre de football au vélodrome Appien. Les officiers ont rassuré les spectateurs pris de panique et ont prévenu un désastre.

On a appelé les pompiers qui ont pris des mesures pour empêcher les accidents, près des fissures causées par le séisme.

Le Pape, qui était dans son bureau privé, au Vatican, a été tout surpris de voir ses livres et ses papiers bouger seuls. Les serviteurs sont accourus pour voir s'il n'était rien tombé près du Saint-Père. Il leur a demandé d'aller rassurer tout le monde dans le palais.

Des murs crôlés se sont écroulés, dans d'autres quartiers de la ville. Les blessés sont peu nombreux.

EVANGILE

X. — Suprême exhortation.

(S. Jean, XII, 44-50.)

Alors Jésus éleva la voix:
"Celui qui croit en moi, s'écria-t-il, ne croit pas seulement en moi, mais en Celui qui m'a envoyé. Et celui qui me voit voit celui qui m'a envoyé. Moi, la Lumière, je suis venu en ce monde, afin que tous ceux qui croient en moi, ne demeurent point dans les ténèbres.

"Pour celui qui entend ma parole et ne la garde point, ce n'est point moi qui le juge; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver. Celui qui me méprise et n'accepte pas mes paroles, trouvera qui le juge: la doctrine que j'ai enseignée sera son juge. [illegible] Car ce n'est pas de moi-même que j'ai parlé; mais le Père qui m'a envoyé, m'a lui-même commandé ce que je dois dire [illegible]. Et je sais que son commandement, c'est la vie éternelle. Donc, ce que je dis, je le dis, comme le Père me l'a fait entendre."

Sur ces paroles, Jésus [illegible] Puis, le soir venu, il se déroba aux regards des Juifs, [illegible] de la ville, et reprit avec [illegible] le chemin de Béthanie. Il y passa la nuit.

Mgr Baudrillart dans sa chaire de Notre-Dame

[illegible]

Le Cardinal de Paris à qui incombe la responsabilité de choisir le prédicateur de Notre-Dame, [illegible] à Mgr Baudrillart la chaire célèbre [illegible]

[illegible]

Le prochain carême va donc se présenter sous un jour très nouveau. Un historien de l'Eglise parlera dans la chaire qu'avaient jusqu'alors surtout occupée les théologiens. Un évêque pour la première fois succède aux Lacordaire, Ravignan, Monsabré, Janvier, Sanson. Car Mgr d'Hulst lui-même qui tint cette place n'était que prélat, s'il fut comme Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris.

L'éloquence de Mgr Baudrillart n'a pas les élans de celle du Père Sanson; elle ne se meut pas, elle comme cette dernière dans les hautes sphères de la métaphysique ou de la philosophie. [illegible]

[illegible]

Victor BUCAILLE.

L'évêque Farthing et la célébration des fêtes de Noël et du Jour de l'an

Dans une lettre pastorale qui a été lue dans les églises du diocèse anglican de Montréal, l'évêque Farthing condamne les "excès répréhensibles" qui se commettent à l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'an.

"Nous devons nous réjouir de la naissance du Christ, mais ce n'est pas en nous livrant à toutes sortes d'orgies que nous attirerons sur nous les bénédictions divines. Chaque année, il se commet des excès. On se réunit pour boire, des hommes, des jeunes gens, et même des adolescents et des adolescentes et, lorsqu'on est en état d'ivresse, toutes sortes de choses déplorables peuvent arriver. Je ne veux pas condamner la joie, dit-il, mais il faut que cette joie soit saine".

Un incendie à Minorets

Québec. — Un incendie a complètement détruit la ferme du Séminaire de Québec, à Minorets. Cette maison historique avait été partiellement incendiée le 3 juin 1923.

Depuis, elle avait été complètement restaurée.

On croit que le feu origina dans la cuisine. M. Joseph Pageau, gardien de ferme, a réussi à grand'peine à se sauver avec sa famille. Ces personnes se sont sauvées en costume de nuit et se sont réfugiées dans l'étable, où pour se réchauffer, elles se sont placées tout à côté des animaux. Les pompiers eurent de la difficulté à se rendre à la ferme en feu et ils durent élever 23 longueurs de boyaux pour atteindre le premier hydrant. Les pertes sont très élevées car les assurances avaient plutôt faibles.

L'Opéra en Italie

Rome. — La saison d'opéra est ouverte dans toute l'Italie. Les opéras de Naples et de Turin sont ouverts depuis quelque-temps. On a représenté "La Vestale" de Spontini au théâtre San Carlo, de Naples, et "Goetterdaemmerung" au Regio de Turin. "Sly" de Wolf-Ferrari ne sera pas représenté d'ici à quelque temps, au théâtre La Scala, de Milan, par suite de la maladie de Mme Sheridan. On croit qu'elle pourra remplir son rôle bientôt.

La Ligue Catholique Féminine

UNE OEUVRE NECESSAIRE —

Deux événements d'ordre social catholique ont préparé la fondation de la Ligue Catholique féminine.

Le premier: Le congrès d'enseignement ménager tenu à l'Ecole Normale C.-M. de Saint-Pascal — septembre 1926 — au cours duquel un travail fut présenté sur la modestie des vêtements féminins.

Le second: Une séance publique au Cercle Hélène de Champlain de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin (Québec) — mars 1927 — pendant laquelle une causerie intitulée: Ce que femme veut... pour le triomphe de la modestie chrétienne fut donnée à un nombreux auditoire de femmes du monde.

BUT: Principaux moyens de l'atteindre

Deux mois plus tard, en mai 1927, à Québec, la Ligue Catholique Féminine était fondée. Approuvée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, le 15 août suivant, cette oeuvre a pour but d'obtenir le triomphe de la modestie chrétienne sous toutes ses formes et en particulier dans les vêtements féminins. Elle répond à un désir de Sa Sainteté Pie XI: "Devenez des apôtres de la modestie dans les vêtements féminins".

Sachant que le mal est dans l'esprit avant d'être dans le costume, la Ligue désire avant tout, former chez les femmes des convictions solides et éclairées sur le rôle et le devoir de la femme chrétienne dans la société. Elle veut travailler à conserver chez nous ces traditions de beauté, de dignité, de vertu qui ont fait l'honneur de la canadienne française et qui lui ont valu tant de prestige.

Pour atteindre ce but, la Ligue se sert de différents moyens dont les principaux sont la prière, l'exemple et la diffusion d'un bulletin d'adhésion (1). De nombreux écrits, parus dans une vingtaine de journaux et revues, ont depuis lors [illegible] dernier, favorisé sans arrêt la probable entreprise.

Un autre événement de grande importance, celui de la Semaine Sociale sur l'Autorité [illegible] a fourni à la Ligue le précieux avantage d'être connue et encouragée publiquement par l'autorité religieuse.

ORGANISATION

Par son esprit, la Ligue Catholique féminine est une oeuvre essentiellement paroissiale. Chaque section doit être soumise à l'autorité et dirigée par le Curé de la paroisse ou son délégué. Elle doit de plus se maintenir en relations avec le centre de propagande ou Conseil central de l'Oeuvre.

Dans les pensionnats ou externats, les supérieures ou directrices de classes sont elles-mêmes le travail de propagande et les résultats sont communiqués directement au siège de l'Oeuvre.

PREMIERS RESULTATS

Depuis sa fondation — sept mois — la Ligue Catholique féminine a recruté plus de quatre mille liguées, réunies soit en sections paroissiales, soit en groupements isolés, dans un grand nombre de paroisses de la province de Québec et dans vingt-six couvents de la ville et des campagnes du diocèse.

Tels sont les premiers résultats d'une oeuvre qui paraît continuellement son champ d'action. Chaque liguée est apôtre, chaque liguée se sauvegarde la parure de nos mères. Puisse-t-elle avoir beaucoup d'imitatrices parmi les femmes catholiques du Canada français!

(1) On peut se procurer des bulletins d'adhésion en s'adressant à 844, St-Anne, Québec. Ces bulletins sont distribués gratuitement: la Ligue recevra cependant avec reconnaissance toute offrande et toute aide [illegible] Des liguées voudront-ils aider de leurs deniers, cette oeuvre nécessaire: La Ligue Catholique féminine[illegible].

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Tél. 220
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien

Des Hôpitaux de Paris et de New York. — Téléphone 208
DR. J. BOULANGER
MEDECIN & CHIRURGIEN
Spécialité: Chirurgie abdominale
Traitements par le Radium. Laboratoire de Rayons-X. — EDMONTON, ALTA.

Avocat

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Avocats et Procureurs

LAVERY & DIONNE
AVOCATS ET PROCUREURS
15 rue St-Jacques, MONTREAL
Tél.: Harbour 4748-4749
[illegible]

Dentiste

Téléphone 210
DR. CHAS C. CLERMONT
DENTISTE
[illegible] — [illegible]

Médecin-Chirurgien

[illegible]
Dr. J.-P. DESROSIERS
MEDECIN CHIRURGIEN
[illegible]

Arpenteur-Géomètre

J. E. MORRIER
ARPENTEUR—GEOMETRE
[illegible] Rue Ouest
Téléphone 299
PRINCE-ALBERT — SASK.

Architecte

FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
[illegible]
ARCHITECTE LICENCIE
[illegible]
[illegible], SASK.
John F. O'Leary, [illegible]

Médecin-Chirurgien

DR. P. E. LAVOIE
Médecin Chirurgien
des Hôpitaux de Chicago
Traitements électriques et aux rayons ultra-violets.
[illegible], SASK.

[illegible]

Nos bienfaiteurs [illegible] la pensée de notre très Saint Père le Pape, [illegible] et leurs prières généreuses [illegible] excellence.

LE RETOUR

Je prends le chemin du retour, après avoir passé deux jours avec le P. Ducharme et le F. Lefebvre. Cette fois nous avons traîné de [illegible]

[illegible]

Louis MORAUD, O.M.I.

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en [illegible] son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

AVIS

A partir du premier janvier 1928,

LA

Winnipeg Church Goods Compagnie Ltée

établie dans l'Ouest depuis plus de quinze ans, ainsi que la

Western Church Furniture & Supply Cie

Ltée de Régina

ET LA

Western Church Furnishers Ltée,

d'Edmonton

continueront leurs affaires sous le nom de

Gaspard & Compagnie Ltée

[illegible], avenue Bannatyne est, WINNIPEG, MAN.
REGINA, 1845 rue Rose. EDMONTON, 10125—106ième rue.
MONTREAL, 51 rue St-Jacques.

Aux jeunes filles Canadiennes-françaises

[illegible]

COUVENT JESUS MARIE

GRAVELBOURG, SASK.

Le Couvent de Jésus Marie, à Gravelbourg [illegible]

S'adresser à la Supérieure de l'établissement.

Les Missions

Une lettre du Père Moraud, O.M.I.

Bien chers Parents, Bienfaiteurs et Amis,

Je veux vous raconter les nouvelles du jour et les péripéties de mon dernier voyage à la Rivière-au-Boeuf et au Portage-la-Loche. J'ai été chanceux! J'aller et le retour de la Rivière - au - Boeuf se sont effectués en canot à gasoline, malgré la saison avancée. [illegible]

A LA RIVIERE-AU-BOEUF

[illegible]

LA MAISON DES MISSIONNAIRES

[illegible]

AU PORTAGE LA LOCHE

[illegible]

Chandelles en cire d'abeilles

HUILE DU SANCTUAIRE "INVICTA"

LAMPIONS ORATRIX

Nos produits ont toujours tenu la première place par leur apparence, leur fini et leur qualité.

PRIX ET ECHANTILLONS ENVOYES SUR DEMANDE

F. BAILLARGEON LIMITEE

Représentée par

M. M. FARLEY & MYERS LIMITEE

[illegible], rue James. — TEL. A 6441 — WINNIPEG

Ornements d'Église

ARTICLES DE PIETE
CHASUBLERIE
ORFEVRERIE
BRONZES

Desmarais & Robitaille, Limitée

MONTREAL, 31 et 30, rue Notre-Dame Ouest. — OTTAWA, 121, rue Rideau.

Cloches d'Églises et de Communautés

de la Célèbre Fonderie Paccard, de la Haute-Savoie, France

Machine à carillonner au moyen d'un clavier électrique.

Machine à sonner automatiquement les Cloches à la volée

AGENTS-GENERAUX POUR L'AMERIQUE DU NORD

C. EMILE MORISSETTE LIMITÉE

226 RUE LATOURELLE — QUEBEC

Chronique d'éducation

Grammaire

Par les Sœurs de N.-D. des Missions de Lebret

Nous permettra-t-on de débuter par une courte dissertation ou l'énoncé d'une opinion personnelle sur le sujet à traiter? L'étude de la grammaire française qui parfois fait sombrer fort nos bambins et ...

Enseignement de la grammaire

La variété

Induction et déduction

Importance de l'analyse

Résumons:

Les Nouvelles en quelques lignes

WINNIPEG. — ...

ALBERTA. — ...

EDMONTON. — ...

LONDRES. — ...

MARSEILLES. — ...

TOKIO. — ...

ST-LAZARE, Man.

ST-VICTOR, Sask.

ST-EUSTACHE, Man.

LE FOLKLORISTE CHARLES MARCHAND

Courtoisie du Pacifique Canadien.

Dernier écho de la Survivance

(Suite de la 1ère page)

le Canadien français qui allait s'établir dans l'Ouest était perdu pour la race. Nous ne devons pas oublier que nous sommes chez nous partout au Canada, dans les neuf provinces.

NN. SS. Taché, Provencher, et Langevin ont fait appel, sans beaucoup de succès à la province de Québec. C'est ce que l'on ne s'était pas encore fait cette idée que le Canadien français est chez lui partout au Canada.

Les Canadiens français de l'Ouest ont été les premiers à comprendre que le patriotisme canadien dépasse les limites du diocèse et de la province. Quand donc verrons-nous la confédération des forces françaises au Canada? Il nous faudrait enfin comprendre que si un groupe de nos compatriotes est attaqué sur un point quelconque du territoire canadien c'est toute la race qui est attaquée.

Les Canadiens français de l'Ouest sont tenaces. Ils ont leurs associations et leurs journaux qui transmettent les mots d'ordre des chefs. En se conformant à la loi, les Canadiens français se sont groupés pour que le système scolaire leur convienne. C'est à l'école qu'est formée la génération de demain.

LE R. P. COLCLOUGH

Le R. P. Colclough, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., a fait la comparaison entre la situation au Manitoba, il y a vingt-cinq ans, et ce qu'elle est aujourd'hui. Il a fortement conseillé aux visiteurs de songer à l'organisation de l'A.C.J.C. quand ils seront rentrés chez eux. Il a brièvement indiqué ce que l'A.C.J.C. a fait à Montréal.

Les excursionnistes

Voici la liste des voyageurs à bord du Canadien National avec le nom de l'endroit d'où ils sont partis:

Gravelbourg, Sask: M. et Mme J.-H. Coutu; M. et Mme Piché; M. Jos. Fauret; M. M. Mercier, M. F.-X. Tixon; M. Léo Sommerville, M. Jos. Ross, Mme Jos. Ross, Mme Ross, Gilbert, M. A. Piché, M. O. Charbonneau, Mme J.-R. Larochelle, Mlle Rachel Larochelle, M. F. Ross, M. F. Ross, M. et Mme G. Carrebourg.

Sedley, Sask.: M. et Mme J.-B. Faure et enfant; M. D. Bourassa, M. C. Héchard, M. A. Jacques, M. J. Gabelli.

[illegible]: M. et Mme T. Beaudoin, Mlle C. Hébert, M. E. Laroque, M. et Mme Bourgault, Mme Chamberland, M. L. Horton, M. J.-B. Charron, M. J. Girard, M. P. Letourneau, M. A. Garneau, M. A. Cantal, M. et Mme A. Brisson, Mme A. Trudeau et famille.

[illegible], Sask.: M. et Mme C. Bourgault, M. Trottier, Mme L. Renaud et fils, Mme O. Desjardins et enfants.

[illegible]: M. et Mme A. Côté, M. T. Lebleu, M. J. Laforest, M. E. Lacroix, M. T. Côté, M. E. Fauchet, Mlle A. Fauchet, M. et Mme E. Charbonneau, M. Courchesne.

M. H. Lebrun, Palmer, Sask.; M. W. Lenault, Val-Marie, Sask; Mlle Anne Lenault, Val Marie, Sask; M. H. Larochelle, M. P. Larochelle, M. S. Hébert, M. et Mme Denarc, Gravelbourg, Sask; M. et Mme O. Nadeau, Palmer, Sask; Mlle A. Maisonneuve, Lebret, Sask; Mlle S. Maisonneuve, Lebret, Sask; M. et Mme Tessier (6 enfants), Willow-Bunch; M. D. Paradis, Willow-Bunch; M. et Mme G. Bellemare, Willow-Bunch; M. et Mme L. Ducas (2 enfants); M. F. Fradette, M. V. Beaulieu, M. Z. Allard, M. Lafalèche, Radville; M. H. Bauer, Wilcox, Sask.

Saint-Paul des Métis: M. G. Laroue, M. et Mme Hyrion et famille, M. H. Fraser, M. Letourneau, Mlle Letourneau, M. H. Drouin, M. E. Roche, M. et Mme O. Tessier et famille, Mme Dumaine et enfants, Mme C. Bettinger, Mme J.-P. Ga-

Val Soucy: M. A. Hébert et fille, M. E.-P. Hébert.

Edmonton: Dr et Mme J.-J. Pelletière, M. H. Hervieux, M. E. Dugrenis et enfants.

Collington: M. A.-R. Rocheleau.

Grimshaw: M. P. Lavallée.

Vimy: A. Lauzon, J. Nadeau.

Rivière à la Paix: Mme S. Martineau et famille.

Girouxville: M. A. Girouard.

Westlock: M. H. Provost.

Vonda: M. A. Dionne.

Spirit River: M. L. Pailleur.

Holkirk: M. et Mme J. Thibault, Mlle Thibault.

Beaumont: M. J. Maisonneuve.

Bonnyville: Mme A. Laverdure.

Heath: M. et Mme A. Touchette.

Saint-Albert: M. H. Lord.

M. A. Lavoie, S-Boniface; M. et Mme O. Lavallée, M. O. Lavallée, S-Lazare; Mme Geo. Simoneau et enfants, S-Lazare; M. et Mme Geo. Dupont, S-Georges, Man; Mme O. Therrien, Fort Garry, Man; M. Z. Larivière, Mlle F. Larivière, M. W. Vadnais, M. A. Gagnon, Ste-Eustache, Man; M. O. Chevrefils, Mme O. Chevrefils, S-Georges, Man; M. H. Ouellet, S-Lazare; M. Roger Goulet, S-Boniface; Mme P. Boucher, S-Laurent; M. Jos. Lessard, Crofton; M. J. Gourde, N. Dakota; M. A. Picard, Mme A. Picard, S-Eustache; M. H. Desmarais, M. E. Caliotte, M. J. Bissonnette, M. A. Sabourin, M. U. Duval, M. J. Carroll, M. J. Carroll, M. D. Caliotte, de S-Jean-Baptiste de Manitoba.

S-Paul des Métis: M. J. Doucet, Mme L. Belair, Mme J.-A. Dessert et enfants, M. D. Beaudin, M. et Mme Jos. Beaudin et famille, M. Julien Beaudin et famille, M. L. Gascon.

Debden, Sask: Mme P. Brisson, Mme P. Pelletier, Mme C. Champaillier, Mme T. Lepage, Mme R. Durette, Mme G. Pelletier.

Cold Lake: M. et Mme J. Bérg, M. et Mme N. Poirier, Mme W. Mitchell.

Morinville: M. A. Brochu, M. et Mme E. Brisson, M. Jos. Bibault, Mlle R. Gunnal.

Lamoureux: M. et Mme A. Lamoureux, M. Gobbard, M. A. Alain, M. E. Normandeau, M. E.-P. Langlois, M. E.-A. Berres, M. Jos. Madore.

Legal: M. E. Genis.

Saint-Vincent: G. Gratton, L. Girard.

Falher: M. B. Langlois, M. O. Gervais, M. Jos. Cruveyn, M. A. Achon, M. R. Blin et famille, M. E. Desrosiers, M. A. Brien, M. Arcand, M. M. Therrien, M. et Mme O. Servant et famille, Mme T. Mireau.

Donnelly: M. J. Forbang, Mlle Portvon, Mlle E.-B. Côté, M. P. Verdon et Mme A. Garand.

Falun: Mlle A. LaPalme, M. Léo La Palme.

Brosseau: M. et Mme J.-B. Vincent, Mme A. Saint-Hilaire, Mme J. Grenier, M. J.-A. Boivin.

Wainwright: M. A. Leduc, M. et Mme E. Roselle, M. A. Touchette, M. E. Desforges.

Bonnyville: M. A. Croteau et fille, M. W. Guimet.

Val Soucy: M. A. Hébert et fille, M. E.-P. Hébert; Edmonton: M. le Dr et Mme J.-J. Pelletière, M. H. Hervieux, M. E. Dugrenis et enfants; Collington: M. A.-R. Rocheleau; Grimshaw: M. P. Lavallée; Vimy: M. A. Lauzon, M. J. Nadeau; Rivière de la Paix: M. S. Martineau et famille; Girouxville: M. A. Girouard; Westlock: M. H. Provost; Vonda: M. A. Dionne; Spirit River: M. L. Pailleur; Holkirk: M. et Mme J. Thibault, Mlle Thibault; Beaumont: M. J. Maisonneuve; Bonnyville: Mme A. Laverdure; Heath: M. A. Touchette, Mme A. Touchette; St-Albert: M. H. Lord; St-Boniface: M. A. Lavoie, M. Roger Goulet; St-Lazare: M. et Mme O. Lavallée, M. O. Lavallée, Mme Geo. Simoneau et enfants; St-Georges, Man: M. et Mme Geo. Du Pont, M. O. Chevrefils, Mme O. Chevrefils; Fort Garry, Man: Mme O. Therrien; Saint-Eustache: M. Z. Larivière, Mlle E. Larivière, M. W. Vadnais, M. A. Gagnon, M. A. Picard, Mme A. Picard; St-Laurent: M. N. Oublet, Mme B. Oublet, Mlle C. Oublet, Mlle C.-H. Oublet; St-Laurent; Mme P. Boucher; Crofton, N. Dakota: M. Jos. Lessard, M. J. Gourde; St-Jean-Baptiste: M. H. Desmarais, Mme H. Desmarais, Mlle C. Desmarais, M. E. Caliotte, M. J. Bissonnette, M. A. Sabourin, M. U. Duval, M. J. Carroll, Mme J. Caroll, D. Caliotte.

PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Mme René Lefebvre, Dollard, Sask; Mme Gagnon, Dollard, Sask; M. P. Giguère, Claire, Alta; Mme Napoléon Dion, Forland, Sask; la famille J. Roberge, Hutton, Alta; Mme P. Hiler, Moose Jaw, Sask; Jos Cyrenne, Ponteix, Sask; M. et Mme W. Patoine, Forland, Sask; M. et Mme Ulric Houette, Meyronne, Sask; D. Montcalm, Assiniboia, Sask; A. Dumont, La Flèche, Sask; W. Rivard, La Flèche, Sask; Georges Roy, Dollard, Sask; Mlle C. Côté, Hussar, Alta; M. H. Florent, Assiniboia, Sask; Alfred Dion, Forland, Sask; B. Sainte-Marie, Meyronne, Sask; Albert Parisien, La Flèche, Sask; J. A. Lajoie, La Flèche, Sask; M. et Mme A. Roy, Marwood, Man; D. Chenard, Cantal, Sask; A. Boutin, Wauchope, Sask; Art. Jobin, St-Claude, Man; Mlle M. Jobin, St-Claude, Man; M. D. Poirier, Antler, Man; M. et Mme W. Maltz, Estevan, Sask; M. et Mme J. Thibault, Lestock, Sask; M. A. Plamont, Starthcoda, Sask; D. Lemire, Secretan, Sask; Petty Côté, Milden, Sask; L. Pilotte, S-Malo, Man; D. Malo, S-Malo, Man; Mme et Mlle Marleau, Pambrun, Sask; L.-D. Martin, Secretan, Sask; Mme Carignan, Daysland, Alta; Mme A. Rocheleau, Dentsville, Alta; M. H. Rocheleau, Dentsville, Alta; Mme E. Grise et enfants, S-Denis, Sask; A. Pelletier et famille, S-Denis, Sask; M. et Mme V. Hamelle et enfants, Meyronne, Sask; D. W. Allen, Regina, Sask; Mlles A. et U. Bisson, St-Hyppolite, Sask; Charles Vermette, St-Hyppolite, Sask; Mlle Jeanne Boileau, Winnipeg, Man; A.-E. Toupin, Starthbank, Sask; C. Colls, Winnipeg, Man; A. Laroche, Winnipeg, Man; J. Belleau, Winnipeg, Man; Dénat Beaudry, Saskatoon, Sask; L. Poirier, Battleford, Sask; M. et Mme W. Dumont, Périgord, Sask; Mme Pelletier, Périgord, Sask; J. Pelletier, Périgord, Sask; Geo. Moria, Lefor, Nord Dakota; A. Nadon, Maple Creek, Sask; Paul Gingras, Laronde, S-Boniface, Man; M. et Mlle Raymond Hervé, Vonda, Sask; Charles Morchand, Montréal; Rév. Père Picarde, Winnipeg, Man; Rév. P. Lepage, Edmonton, Alta; Jos. Miller, Edmonton, Alta; L. Bourque, Edmonton, Alta; Jos. Roel, Edmonton, Alta.

ASPIRIN

Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre

Rhumes — Maux de tête — Rhumatisme — Nephrite
Douleurs — Névralgie — Lumbago — Maux de dents

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Sûre

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque paquet [illegible]

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

On parlera de taxe à la convention

L'Union des municipalités rurales de l'Ouest, composée des représentants des associations provinciales, tiendra une réunion à Régina le 12 janvier prochain. Cette réunion suivra immédiatement une convention de deux jours de l'exécutif de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, qui aura lieu les 10 et 11 janvier. A cette convention de l'exécutif de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, on fera le programme de la convention qui aura lieu à Moosejaw les 7, 8 et 9 mars prochain.

Voici la composition de l'exécutif: Guy Hammell, président; J. G. McGarran, secrétaire-trésorier, [illegible] de Nokomis; G. H. Neil, Pinkham; H. L. Kidd, Fairmeed; J. G. Nokes, Marquis; H. J. Sykes, M. L. A., Swift Current; H. J. Parker, Togo; George Campbell, Zelma, et E. S. Powell, Salvador.

Les délégués à la convention de l'Union des municipalités rurales de l'Ouest, le 12 janvier, seront: pour la Saskatchewan: Guy Hammell et J. J. Leah, secrétaire de l'Union; pour l'Alberta: John Gair, président de l'Association d'Alberta et E. Pinchbeck, secrétaire; pour le Manitoba, D. Mellish, Rathwell, vice-président et D. D. McDonald, Dolphin, secrétaire de l'Association rurale du Manitoba.

La principale question qu'on étudiera à la convention de l'Union, le 12 janvier, sera le prélèvement d'une taxe sur les terres du Bureau du rétablissement des soldats.

Explosion de bombes en Argentine

Buenos Ayres. — Deux banques américaines de Buenos Ayres ont été le théâtre d'explosions de bombes. Comme résultat immédiat de ces attentats, deux personnes ont perdu la vie et une vingtaine ont été blessées.

Ces morts sont survenues à l'immeuble de la National City Bank de New-York, dont les bureaux ont été saccagés par l'explosion de bombes puissantes qui firent explosion à midi juste, alors que la banque était sur le point de fermer ses portes, pour le demi-congé.

La seconde explosion eut lieu à la succursale de la First National Bank de Boston ici. A ce dernier endroit, les dommages ne furent pas très élevés et personne ne fut blessé.

Les deux victimes de l'explosion à la National City Bank succombèrent à leur arrivée à l'hôpital. Plusieurs des blessés, a affirmé la police, sont dans un état fort critique.

Si la France faisait cette proposition

Washington. — Le sénateur Borah a déclaré que la France devrait proposer aux autres nations importantes d'Europe le même traité qu'elle vient de proposer aux Etats-Unis, savoir que la France et les Etats-Unis ne se feront jamais la guerre. Si la France faisait une proposition semblable à chaque nation européenne de grande puissance, les Etats-Unis seraient plus à l'aise pour négocier.

Le bureau de l'exposition

Saskatoon. — A la première assemblée du bureau, qui se réunira le 5 janvier, on considérera un certain nombre de résolutions concernant l'exposition de 1928. On formera des comités pour les diverses branches de l'exposition, on étudiera les recommandations de l'ancien bureau, et on choisira à cette réunion les délégués qui assisteront aux conventions du bureau.

Un nouveau programme de construction ayant pour but de modifier des avantages établis, sera aussi pris en considération à cette réunion. En plus de tout ceci, on élaborera le plan général de la prochaine exposition.

Comme au temps de Moïse

Londres. — On mande au "Daily Mail" que, comme au temps de Moïse, c'est par millions que les sauterelles sont revenues sur les rives du Nil.

Ce terrible fléau, qui tourmentait déjà l'esprit des pharaons et dévastait leurs récoltes sera combattu aujourd'hui par les avions britanniques.

Dès que le gouvernement britannique apprit que l'armée des sauterelles envahissait la Haute-Egypte, y causant des dégâts considérables, il proposa au gouvernement égyptien l'emploi des avions militaires comme moyen efficace de détruire l'envahisseur. Et le gouvernement égyptien a accepté avec joie cette proposition.

Les avions qui sèmeront la mort parmi l'envahisseur ont un équipement spécial. Ils disposent sous le fuselage une boîte contenant du poison en poudre.

Dès que l'ennemi est signalé, les avions sèment la poudre à faible altitude, et le sol est ainsi couvert d'un écran protecteur que les sauterelles ne peuvent traverser impunément, car l'effet du poison est foudroyant.

Déjà, aux Etats-Unis, un détachement spécial d'avions a été constitué pour combattre les insectes qui sont toujours des fléaux redoutables pour les récoltes.

Une bagarre

LES AUTORITES MUNICIPALES AUX PRISES AVEC CELLES DU COMTE. — BAGARRE SANGLANTE. — CINQ HOMMES TUES ET QUATRE BLESSES.— LE CALME SE RETABLIT DIFFICILEMENT.

LE COMBAT

South Pittsburgh, Tenn. — Pratiquement tous les officiers locaux chargés de la mise en vigueur de la loi du comté de Marquette, Tenn. sont morts ou invalides, à la suite d'une bagarre armée qui mit aux prises les autorités de la ville et celles du comté. Les gardes nationaux ont été envoyés à cet endroit pour empêcher d'autres désordres. Cinq hommes ont été tués, quatre blessés dont un mortellement.

Les officiers militaires disent que les troubles sont réprimés, mais vingt-sept autres militaires ont reçu ordre de prêter main forte aux trente-cinq arrivés en premier lieu. L'adjudant général W. C. Boyd est parti de Knoxville pour prendre le commandement des forces. Le chef de police James Connor a succombé à l'hôpital, ce qui porte le nombre des morts à six.

La bataille est le résultat d'une rivalité, dit-on, entre policiers et officiers du shérif, à la suite d'une [illegible] récente à une usine locale.

D'après T. Louvin, assistant shérif et frère du chef de police Connor, les officiers de la ville s'armèrent de pistolets et la bataille commença quand le shérif W. Cappinger et autres voulurent arrêter un membre du groupe opposé pour avoir brandi des armes d'une façon menaçante.

Dans la mêlée, le shérif, Pressford shérif L.-A. Hourness, le prévôt de la ville E. Smith, le prévôt de nuit Parker, un policier spécial du nom de C. H. Larowe furent tués, et le chef de police Connor, le sous-chef Nelson, le policier spécial C. Pilkinson et J. Hale furent blessés; ces deux derniers ne le furent que très légèrement, croit-on. Une vingtaine d'hommes auraient pris part au conflit. Le procureur général T. Mercer a entrepris des investigations.

On remplacera le Patriot et le Patrician

Le gouvernement demandera à la prochaine session, l'autorisation de construire deux nouveaux destroyers modernes devant être livrés d'ici à trois ans. Ils remplaceront le Patriot et le Patrician, qui seront vendus.

La construction du premier de ces destroyers doit commencer dès que le Gouvernement l'aura autorisée. Dans l'intervalle, des arrangements ont été faits avec l'Amirauté en vue d'obtenir deux destroyers en attendant que la petite flottille soit construite. Ce sont le Torbay et le Toreador. Le gouvernement canadien a autorisé des travaux, immédiats à Portsmouth, afin de réparer les bateaux et les rendre propres au service.

On les attend en Canada pour la fin de mars.

Le Torbay et le Toreador appartiennent au même groupe que les destroyers de l'Amirauté de la classe "S". Ils jaugent 1075 tonnes et leur vitesse est de 36 noeuds. Ils sont munis de canons de 3" de pouce.

Le Patriot et le Patrician furent construits en 1916 et on croit qu'ils doivent être remplacés.

Une confédération des républiques latines américaines

Mexico. — Un projet de loi considéré comme un premier pas vers l'établissement d'une confédération des républiques latines américaines a été voté par le Sénat.

Ce projet invite tous les pays de l'Amérique latine à amender leurs constitutions de manière à accorder aux citoyens espagnols la jouissance des mêmes droits qu'à leurs propres nationaux. Le Mexique annonce qu'il est prêt à accorder les droits de citoyen mexicain aux Latins-américains habitant ou visitant le Mexique aussitôt qu'une majorité des républiques latines américaines auront annoncé qu'elles ont accepté la proposition du Sénat.

Le sénateur Higinio Alvarez, en présentant le projet, a déclaré qu'il avait pour but de fortifier l'amitié américaine latine et de préparer la voie à de nouveaux efforts vers l'établissement d'une union espagnole américaine.

Barcuss-Campbell en cour d'appel

Régina. — Le juge en chef, Sir Frederick Haultain, a accordé la révision en appel aux défendeurs dans la cause Barcuss-Campbell, à cause de certaines irrégularités commises par le shérif E. T. Wallace de Humboldt, en dressant la liste des jurés.

Milton Campbell, M.P., pour la division fédérale de Mackenzie, et W. J. B. Smith, qui l'appuya dans son élection, il y a plus d'un an, en appellent d'un jugement rendu à Humboldt, au mois d'octobre, qui donna gain de cause au sénateur Jacques Bureau, autrefois ministre des Douanes. Les deux appelants auraient déclaré dans une assemblée publique à Quill Lake, que le ministre des Douanes tenait une maison de débauche dans l'enceinte du Parlement, à Ottawa.

Les procureurs de Campbell et Smith sont C. E. Gregory, C.R. et G. H. Barr, C.R. Le sénateur Bureau aura comme procureur A. R. Tingley, C.R.

La criminalité aurait diminué de cinq pour cent

Chicago. — Le pourcentage de la criminalité aurait baissé d'environ cinq pour cent, si l'on en croit le rapport soumis au maire Thompson, par le chef de police Hughes, pour les huit mois pendant lesquels il a été en fonctions. Des marchandises évaluées à $10,828,495 ont été retrouvées par la police. Jusqu'au 21 décembre, les meurtres et les homicides involontaires étaient au nombre de 298, en comparaison de trois cents l'an dernier, y compris 111 délits commis avant que le chef Hughes entrât en fonctions.

Le nombre d'arrestations durant l'année a été de 153,147, 6,407 [illegible] et 8,202 [illegible].

Le rapport de Palmer sur Churchill

Ottawa. — M. Frederick Palmer, ingénieur anglais, vient de présenter au ministère des chemins de fer son rapport complet sur les mérites respectifs de Churchill et de Nelson comme port de mer et comme terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. M. Palmer avait déjà indiqué qu'il en coûterait beaucoup moins d'établir le port à Churchill. Dans son rapport définitif il pousse la comparaison avec Nelson bien plus avant. Il dit, par exemple, que pour installer le port de Churchill il ne faudra dépenser qu'un tiers de ce qu'il en aurait coûté pour compléter les travaux entrepris à Nelson. En tenant compte du coût du chemin de fer, l'installation à Churchill ne représentera encore qu'un peu plus de la moitié de la dépense que nécessiterait Nelson.

M. Palmer estime qu'il faudrait au moins six ans pour faire certains travaux d'essai à Nelson. A Churchill les mêmes travaux pourront être complétés en trois ans.

Pour en venir aux mêmes conclusions le rapport détaillé examine les mêmes causes que le rapport préliminaire. Ces causes sont d'ordre physique et financier; dépense-capital, temps qu'il faudra pour terminer les travaux, charges annuelles, comparaison, possibilités d'agrandissement de l'un et l'autre port, la question des glaces, l'établissement aux caractéristiques physiques des deux endroits. Le rapport s'accompagne d'un grand nombre de photographies et de plus d'une dizaine de cartes et de diagrammes.

M. Palmer déclare que les travaux de Nelson n'ont encore rien de permanent si ce n'est une partie d'un pont qui consiste à tirer de [illegible]. Les piliers qui supportent les arches sont déjà assez bons et il faudrait les renforcer par des piliers permanents en béton.

Les travaux en bois qui ont été exécutés pour l'établissement de l'île [illegible] qui sont interrompus depuis dix ans se sont aussi détériorés considérablement.

Le rapport insiste sur la protection qu'offre le port naturel abrité de Churchill. Les premiers ingénieurs qui s'y étaient rendus avaient cru que le fond était en roc solide et qu'il serait difficile d'y faire du dragage. C'est pour cette raison que le choix s'était autrefois arrêté sur Nelson. Des forages ont établi que le port de Churchill peut être dragué facilement.

On avait demandé à M. Palmer d'établir le coût comparatif des travaux, dans l'un et l'autre port, pour un étiage de pas moins de 30 pieds, ce que six cargos puissent y mouiller en même temps, que trois puissent être déchargés simultanément.

Les travaux coûteraient à Nelson $22,732,957; à Churchill, $7,880,812. L'intérêt et la dépense-capital pendant la période des travaux, serait de $3,411,203 à Nelson et de $580,546 à Churchill, soit un total de $26,135,383 au lieu de $8,240,158. La différence en faveur de Churchill, pour le port seulement est donc de $17,705,391.

Les premiers travaux pourraient être complétés, en moins de trois ans à Churchill. A Nelson, il faudrait au moins six ans. Pour les agrandissements ultérieurs, Churchill offrirait beaucoup plus de facilité que Nelson.

M. Palmer ajoute qu'il faudrait que des observations aient été faites pour que l'on puisse établir une comparaison entre les deux ports au sujet de la glace. Pour cette raison il ne fait lui-même que des considérations générales sur les probabilités.

Comme conclusion générale, Churchill l'emporte sur Nelson à tous les points de vue, sauf un: pour établir le port à Churchill il faudra prolonger le chemin de fer de 87 milles. La dépense supplémentaire que cela nécessitera est loin de compenser la différence qui existe pour le reste en faveur de Churchill.

Calculs biliaires

"Je suis une femme de 81 ans," écrit Mme W. Schriber de Cedar Brook, N. J. "Pendant 26 ans j'ai souffert énormément de calculs biliaires et aucun docteur ne fut capable de me guérir. J'étais dans une telle condition que je ne pouvais plus même digérer le lait. On me conseilla d'employer le Novoxo du Dr. Pierre. Après 24 heures d'usage de cette médecine je [illegible]. Cette médecine herbeuse a produit un réel miracle sur moi car je me sens maintenant très bien." La renommée de ce remarquable remède de famille est due à son effet sur les organes de digestion et d'élimination; il stimule la sécrétion digestive et augmente le flux de l'urine. Ce n'est pas une médecine de droguerie. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Absolument gratuit

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS
FRANCAISE

TOUS LES DELICES DE L'EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

[illegible]

New-York—Havre

[illegible]

New-York—Havre—Paris

DeGRASSE, ROCHAMBEAU [illegible]

New-York—Vigo—Bordeaux

CHICAGO, LA BOURDONNAIS [illegible]

W. A. Fournier, 316 rue Main, Winnipeg, ou aux agents locaux.

VIENT DE PARAITRE

L'Almanach de la langue française

POUR PENSER ET VIVRE EN FRANÇAIS

[illegible]

Prix 0.25 l'unité
0.20 à la dz.
0.18 au cent
0.16 au mille

EN VENTE

au "PATRIOTE DE L'OUEST"

Prince-Albert, Sask.

CROISIÈRE EN
MÉDITERRANÉE
ET PÈLERINAGE EN
TERRE SAINTE

Sous la présidence personnelle de
S. G. Mgr PRUD'HOMME,
évêque de Prince-Albert et Saskatoon,

DÉPART LE 8 FÉVRIER

Pour renseignements et adhésions, s'adresser aux organisateurs

LES VOYAGES HONE
9, rue St-Jacques, MONTRÉAL
14, rue du Fort, QUÉBEC

SPÉCIALITÉS
Importées et domestiques

Nous avons toujours en magasin diverses marques d'extraits pour la fabrication des liqueurs et des sirops:

EXTRAITS T. NOIROT & CIE. Arômes—Cherry, Brandy, Chartreuse, Curaçao, Bénédictine, Genièvre, Rhum, Whisky. La bouteille 50 cts. La douzaine $5.50.

EXTRAITS "TROPICAL BRAND". Arômes—Brandy, Genièvre, Rhum, Scotch et Rye. La bouteille $1.25. La douzaine $12.00. Le contenu de chaque bouteille est suffisant pour un gallon.

EXTRAIT DE MALT.—Le contenu d'une boîte est suffisant pour cinq gallons de bière. La Boîte $1.75. La douzaine $18.00.

SARDINES A L'HUILE DE BRETAGNE:—La boîte 25 cts. La douzaine $3.00.

SAVON DE MARSEILLE:—Le plus économique. Le morceau 5 cts. La douzaine 50 cts, la caisse de 100 morceaux $2.75.

TABACS EN FEUILLES:

Feuilles dorées	.45 cts la livre	Grand Rouge	.40 cts la livre
Grand Havane	.40 cts la livre	Connecticut	.40 cts la livre

TABACS AROMATIQUES. Prix la livre

Quesnel	0.35	Obourg	0.60
Parfum d'Italie	0.50	Volga No. 2	0.30
Rouge Quesnel	0.65	Quesnel No. 2	0.40

5% d'escompte par 10 lbs. 10% d'escompte par 25 lbs. 15% d'escompte par 50 lbs.

Cie Richard & Béliveau Limitée
Maison fondée en 1880
Fabricants et Importateurs
GROS ET DETAIL
304, rue Main — Winnipeg, Manitoba

-- PAGE AGRICOLE --

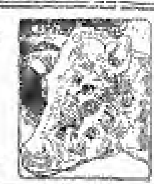

Un essai

[illegible]

J. V. [illegible]

Rapport du marché aux animaux de Prince-Albert

[illegible]

THE SASKATCHEWAN LIVE-STOCK CO-OP. ASS. LTD.

L'exposition avicole de 1928

[illegible]

Plantes annuelles à foin

[illegible]

Herbert Groh,
Service de la Botanique
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Les mauvaises herbes sont-elles aussi nuisibles qu'on le prétend?

(Notes des fermes expérimentales)

[illegible]

Service des épizooties

(A. E. Cameron, M.D., V.S., Inspecteur vétérinaire en chef)

[illegible]

Choléra des porcs

[illegible]

Gale des moutons

[illegible]

Gale du bœuf

[illegible]

Morve

[illegible]

Gale du cheval

[illegible]

POURQUOI DÉCORNER

1.—Des centaines de prix, des veaux et des moutons sont morts à la suite de blessures causées par les cornes.

2.—Les steers (bouvillons) engraissent mieux quand ils sont décornés.

3.—Les acheteurs domestiques et étrangers évaluent d'une demi-cent à une cent de moins par livre le bétail qui n'est pas décorné, à cause des blessures causées par les cornes durant les expéditions. Voilà une cause de perte allant d'au moins $1.00 à $10.00 par tête.

4.—Le bétail avec cornes se charge plus difficilement dans les chars, se blesse beaucoup plus durant le voyage, et prend beaucoup plus d'espace.

6.—Il y a de grosses pertes causées par la mort d'animaux ayant reçu des blessures de cornes.

7.—Les maisons de salaison sont obligées de réduire les prix afin de se couvrir des pertes causées par ces blessures.

8.—Ne vous induisez pas en erreur, le cultivateur paye très cher pour garder leurs cornes aux animaux.

9.—On a calculé que la valeur supplémentaire acquise par le seul fait de décorner le bétail pourrait défrayer les dépenses de la mise sur le marché, y compris les frais de transport, de cours à bestiaux, de nourriture, d'assurance et de commission.

LA REVUE DES ELEVEURS

La valeur du Purin

(Notes des fermes expérimentales)

[illegible]

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion

Un permis de liquidation

[illegible]

Marché aux grains de Winnipeg

[illegible]

Marché de la fermière

[illegible]

Poulets morts: 22 à 25c;
Poulets vivants: 15c;
Poules mortes: 22 à 25c;
Dindes vivants: 25c;
Dindes morts: 25c.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

EDMONTON Alta.

COLLEGE DES JESUITES

Le mardi soir, 20, il y eut une joute de gouret au Collège entre nos élèves et les junioristes des RR. PP. Oblats. Dès la première période, Maynard et Clément firent chacun un point. Malheureusement, un triste accident vint assombrir la partie. Dans une rencontre entre un élève du collège et deux junioristes, l'un de ces derniers tomba sur son confrère M. Nault, qui se blessa sérieusement à la jambe.

Après la deuxième période, l'état de la partie était: 2 à 0 en faveur du collège.

Pendant la troisième période, les junioristes firent deux points et la partie se termina sur un résultat de deux à deux.

On joua en vain tour à tour trois périodes supplémentaires. La victoire resta indécise.

Ce fut une très belle joute: tout se fit avec courtoisie et le jeu fut vraiment scientifique.

—Le mercredi après-midi, 21, le R. P. d'Orsonnens, recteur avait la consolation de baptiser sur l'autorisation des parents, un de nos élèves, William Brade. Le parrain fut M. Philippe Gibeau, de Morinville.

—Le soir du même jour, le cercle dramatique de l'Association des anciens élèves offrait aux collégiens une petite séance.

L'ouverture fut un morceau de musique exécuté par le célèbre orchestre: Lépine, McDermott, Maynard, H. Côté et R. P. Lessard, s.j.

Puis M. l'abbé Romeo Ketchen, président de l'Association des Anciens, présenta le cercle dramatique et remercia M. l'abbé Valiquette, président du cercle dramatique, d'avoir bien voulu organiser cette séance.

La chorale des anciens vint alors chanter "La Cigale et la Fourmi" fable mise en musique par le R. P. Lessard et M. Arthur Deslois joua un solo de violon.

On interpréta ensuite "Internation", comédie en deux actes par Paul Dain. Les rôles étaient ainsi répartis:

M. Plumail: M. C. Fouquette,
La Chandelle: M. A. Lépine
La Fille: M. L. Maurice
M. Prudhomme: M. A. d'Amboise
Un officier: M. U. Poissonnade.

La pièce fut bien réussie. Armand Lépine surtout mérite nos félicitations pour avoir improvisé, à une demi-heure d'avis, un rôle qui devait être interprété par un autre.

M. Maurice Lavallée joua ensuite un solo de guitare et M. Deslois un autre solo de violon.

Lucien Maynard vint alors remercier les anciens. "C'est une coutume que, la veille des vacances de Noël, il y ait une petite séance intime où les Pères s'unissent aux élèves pour s'amuser ensemble. Je remercie les anciens et surtout le président du cercle dramatique de nous avoir préparé une séance si intéressante.

"Suivez une tradition que les anciens se chargent de la séance de Noël? Les élèves en seraient enchantés... Nous sommes reconnaissants aux Anciens de votre dévouement si souvent, le soir, pour venir exercer cette séance."

La chorale des anciens chanta la fable "Le Hibou et l'enfant de sa généalogie" mise en musique par le R. P. Lessard.

Le R. P. Recteur se leva alors: "Je ne suis pas sur le programme, dit-il, mais je tiens à ajouter un mot. Je suis très content de voir les anciens ici ce soir. Il fait plaisir aux Pères de voir l'attachement des anciens pour le collège. Je remercie surtout ceux qui se sont dévoués à préparer la pièce. Ils donnent un bon exemple aux élèves... Au nom des Pères et des élèves, je souhaite à tous nos anciens un heureux Noël et une bonne et heureuse année."

La soirée se termina par le chant de "O Canada."

—Le lendemain, à 10.15 h., après la proclamation mensuelle ordinaire les élèves offraient au R. P. Recteur leurs souhaits de bonne et heureuse année. L'adresse française fut lue par Lucien Maynard et l'adresse anglaise par Robert McDonald. Puis ce fut l'ouverture des vacances.

La rentrée aura lieu le deuxième soir, 3 janvier.

—A l'occasion des fêtes de Noël les Pères se sont dispersés dans quelques paroisses pour aider au ministère. Le R. P. Recteur est allé à Calder, le R. P. Jean à Lafond, le R. P. Lessard à Beaumont, Sask. le R. P. Fabre à Guibaul et M. l'abbé Valiquette à Légal. Le R. P. Fréri est resté au collège.

Les Pères du Collège présentent à leurs élèves, à leurs anciens, aux parents des élèves et à tous les amis du collège, leurs meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

porter de l'Eucharistie. Le prédicateur traita son sujet en maître de l'art et se fit très intéresser au plus haut point.

—Pour la première fois la fête religieuse de Noël était célébrée dans notre nouvelle église remplie d'une foule pieuse et recueillie... Le choeur de chant bien entraîné sous la direction de M. D. Dalpé, fit... Tout le choeur orné de fleurs et de lumières... les enfants de choeur revêtus de leurs soutanes violettes. Rien n'avait été négligé pour célébrer cette fête avec éclat. Nos remerciements à tous ceux qui y ont contribué et tout spécialement MM. P. Blais et A. Charbonneau qui ont su travailler jour et nuit pour installer la lumière électrique.

Après la messe, réveillon de nos vieux temps à la salle paroissiale sous la présidence de Mme C. Tessier. On chanta tous en joie. Il y eut chant et musique, déclamation, etc. Merci aux organisatrices. Elles méritent des félicitations.

—Le 23 décembre les enfants de l'école du village donnaient leur petite séance de Noël qui fut vraiment goûtée par toute l'assistance. Les petits comédies, bilingues, les monologues, les chants, les morceaux de musique... chaque article du programme a été bien exécuté. Tous ont pu constater les progrès rapides faits par nos petits enfants grâce au dévouement admirable de l'institutrice, Mlle F. Faure.

—Don: Le propriétaire de Lisieux, vicaire de St-Vincent... une intéressante—tableau de 6x8 pieds— représentant Ste-Thérèse dans la gloire, dû au pinceau d'un prêtre-artiste, M. Charles Maillard, V.F. C'est le cadeau princier d'un millier de dollars fait en souvenir de la Petite Fleur du Carmel. Tous ont pu admirer ce tableau placé dans une niche spéciale au-dessus du maître-autel.

A M. le curé de Gravelbourg qui a contribué aussi généreusement à orner notre nouvelle église, nous offrons nos plus vifs et plus sincères remerciements.

—Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée ici de M. et Mme De Juras. M. le Docteur a son bureau et sa pharmacie sur la rue Principale. Bienvenue à cette nouvelle famille.

Baptêmes:

Marie-Thérèse Julie, fille de Césaire Rondeau et de Malvina Rondeau. Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Rondeau, oncle et tante de l'enfant.

Eliane Thérèse, fille de Albert Dionne et de Rose Landry. Parrain et marraine: Horace Désautels et Lucia Landry.

Marie-Jeanne Thérèse, fille de M. et Mme Ph. Lebourveau, née le 21 décembre et baptisée le 22. Le parrain et la marraine: M. et Mme Orilla Lebourveau de Régina, oncle et tante de l'enfant.

—Décès: Les fils du Céleste Rasière ont quitté notre village. Bon courage!

—M. et Mme Chs Aubin et leurs enfants ont passé le Noël à Willow-Bunch, chez le Dr Aubin.

Gaston Robinson, élève du collège de Gravelbourg passe ses vacances de Noël chez sa soeur, Mme C. W. Chrétien.

LISIEUX, Sask.

—Les exercices des Quarante-Heures ont été bien suivies. Tous étaient on ne peut plus heureux de venir déposer leurs hommages aux pieds du Dieu Eucharistique. L'ouverture des Quarante-Heures fut faite par M. l'abbé St-Cyr, curé de Verwood, assisté des abbés Ménard et Lévesque comme diacre et sous-diacre.

Nous avons été heureux d'entendre M. le curé de Verwood nous

FERLAND, Sask.

—Mercredi le 21 décembre, avait lieu en notre école de Ferland un magnifique concert, préparé par les enfants de l'école sous l'habile direction de leur institutrice dévouée, Mlle Florence B. Saucier. Ce concert a été des mieux réussi. Il est vrai que lors, maîtresse et élèves s'étaient donné beaucoup de peine. On sent été bien récompensés et encouragés... prouve toute la paroisse de Ferland a assisté à ce concert. Les 25 sols qui venaient de donner ce concert ont aussi été... savait bien faire les choses.

PROGRAMME

1. Orchestre.
2. O Christ-Roi — Christus Reh. Les quatre rois — Henri Johnson.
3. Dialogue — Fillettes. Forbes Cowie, Lucien Beaudoin, Alfred Ouitel, Pauline et Fernande Fournier, Gérard Couture, Angéline Fournier, Béatrice Couture.
5. Monologue — Le retour, Germaine Fournier.
6. Monologue — La jeune aventure, Yolande Couture.
7. Dialogue — Good Bye. Béatrice Tardif et Gladys Penna.
8. Je ne veux pas être croqué, Joseph Tardif.
9. La Châtelaine. Bertha Couture, Angéline Fournier, Fernande Fournier, Germaine Fournier, Pauline Fournier, Ella Johnson.
10. A bas la Grammaire, Gérard Johnson.
11. Vive l'amour, le Chinois. L'Alouette, En roulant ma boule.
12. Le petit général, Lucien Brassard.
13. A chacun ses défauts. Forbes Cowie, Alfred Tardif, Claire Bourk, Gladys Penna, Henri Johnson.
14. Un duel au Lideau noir. Gérard Johnson, Joseph Couture.
15. La grève de Noël, Fernande Fournier.
16. Aunt Dinah. Estelle Dion, Alfred Dion, Claire Bourk.
17. Les quatre rois, Gus Johnson.
18. Discours de St-Nicolas, Camille Dion.
19. Les Soirées de Québec.
20. Hevitch von the Happiest Christmas.
21. L'arbre de Noël.

Après l'exécution de ce long programme, le bonhomme Noël put enfin se montrer, à la grande joie des petits, et il vint, comme il se doit, pour distribuer les cadeaux.

Mlle l'institutrice avait acheté un grand nombre de magnifiques livres, dictionnaires, atlas et autres livres d'école. C'est avec une grande joie que les petits reçurent leurs beaux cadeaux.

Après la distribution des prix, M. le curé l'abbé Adelard Leclaire remercia l'institutrice et les élèves d'avoir préparé un si beau concert. M. le curé ainsi que les enfants et il vit les encourager quand ils le méritent.

Mlle est partie pour passer ses vacances de Noël dans sa famille.

LAFLECHE, Sask.

La fête de Noël a été célébrée cette année avec pompe dans notre église. De bonne heure dans l'après-midi et toute la soirée jusqu'à minuit passé le Rév. Père Bolleau, O.M.I., a aidé à M. le curé à entendre les confessions de ceux qui se sont recommandés... Au premier coup de minuit, la messe de minuit a été très solennelle, elle a été chantée par le curé assisté des R. P. Bolleau, O.M.I., et Johnson comme diacre et sous-diacre. Le sermon anglais et français a été donné par le R. P. Bolleau. Notre choeur de chant, sous l'habile direction de M. A.-H. Chapdelaine, a très bien rendu la messe St-Vincent de Paul arrangée par Weigand à quatre parties. Bref, l'heureuse partie de Noël... rapporté à notre âme de bonheur moral et matériel et rappelle à notre âme de joyeux qu'il faut dans les sacrés concerver toutes les facultés de l'intelligence et du progrès afin de rendre à Dieu ce qu'il nous a donné et se préparer aux heures d'épreuve.

—M. et Mme A. N. Bourassa sont partis pour les Etats-Unis, où ils iront passer le temps des Fêtes.

—Plusieurs de nos concitoyens font le voyage avec le Saint-Marre. Ils ne manqueront pas de goûter tout le plaisir qu'il y a à faire un si beau voyage en si bonne compagnie et de faire de notre ville la belle réputation qui sera... l'honneur de notre... Nous leurs souhaitons un bon voyage et espérons qu'ils reviendront à leurs compatriotes au pied de la patrie... la maternelle et de l'Ordre St-Joseph.

MONTMARTRE, Sask.

—M. Elzéar Lavoie a passé quelques jours ici et a renouvelé connaissance avec ses anciens amis politiques et religieux.

Baptêmes:

Joseph, Lucien, Denis, fils de M. et Mme Jos. Perras; parrain et marraine: M. Napoléon Perras et Mlle Aimée Perras.

Marie, Ida, Mildred, fille de M. et Mme Daniel Boivin de Glenavon. Parrain, M. Raymond Boudreau, marraine, Mlle Béatrice Boudreau, de Manitoba.

Joseph Rosaire, Marcel, fils de M. et Mme Philibert Perras. Parrain et marraine: M. et Mme Marcellin Perras.

L'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. aura lieu le 15 janvier et à cette occasion un rapport des opérations de l'année sera donné, et il y aura aussi l'élection des officiers pour 1928.

WAKAW, Sask.

La fête de Noël a été célébrée avec grande solennité au sanctuaire. La messe de minuit fut chantée par notre curé assisté du R. P. Karlin comme sous-diacre et de M. l'abbé Houle comme diacre. Ce fut M. le curé qui donna le sermon. Dans le grand mystère de l'Incarnation, il démontra la bonté et la miséricorde infinies de Dieu pour l'homme. Le sanctuaire était rempli de fidèles qui s'approchèrent des sacrements... Le choeur de chant... la crèche... l'Enfant Jésus... Les religieuses avaient décoré avec les autels et le sanctuaire... La crèche est d'une grande beauté...

Le Rév. Père Lessard, s.j., du Collège d'Edmonton, qui devait se rendre ici pour Noël, en fut empêché. Il se rendit, cependant, à Beaumont pour porter secours à M. le curé Lavoie.

Il y a une jeune coutume parmi les Hongrois de la paroisse à l'occasion de la fête de l'Epiphanie. Trois hommes qui représentent les trois Rois Mages vont de porte en porte chanter des cantiques de Noël. Ces hommes, tout en costume de rois et l'un d'entre eux porte une grande étoile représentant l'étoile de Bethléem. Les visites commencent la semaine de Noël jusqu'à la fête des Rois. La première visite se fait à l'église. Ils s'avancent dans le sanctuaire... Il entonnent l'Angelus... la paroisse... Ils chantent... Le chant... Ils passent alors chez... les quêtes... leur offrande...

tenant un tant dans le berceau et... les bouteilles de... Dans l'intervalle... tous... les... Hongrois... à toutes... les... leurs... le chemin... pour... la... Sainte-Vierge... petite... Houle... M. l'abbé Houle, diacre, est en presbytère pour quelques jours. La veille de Noël, il... à la communauté... le... Sainte... la... Sainte... la... Sauveur... l'école... le... ...

L'école du village a rouvert ses portes cette année le 3 janvier, dans tout avec ses enfants. Retenus, l'occasion de fêter leur Noël qui a été pour nous une... tous des enfants... le soir.

MARCELIN, Sask.

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de Mme Pr... Nap. Lamothe, survenue le 26 décembre, à 3 h. p.m. 1927.

La défunte était âgée de 63 ans. Les funérailles eurent lieu jeudi le 2 janvier 1928 à 10 h. a.m.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille éplorée.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Fleurs du Foyer, Fleur du Cloître

par M. DELLY.

I

Emmanuelle était seule maintenant dans la chapelle où flottait encore un léger parfum d'encens, presque annihilé par celui des roses et des lis qui garnissaient l'autel. La Soeur Marie-Colette, après avoir tout rangé dans le petit choeur où s'était donnée tout à l'heure la bénédiction du Saint-Sacrement, venait de disparaître en refermant sur elle la porte de la sacristie. Derrière la grille et le voile noir du choeur des religieuses, la lente psalmodie avait cessé, les pâles recluses s'étaient retirées.

Emmanuelle demeurait seule, le front entre ses mains, oubliant tout dans la ferveur de sa prière. Un rayon de soleil, passant à travers une vitre, se posait sur son chapeau très simple, sur son corsage de batiste blanche, sur ses doigts fins entre lesquels s'appuyait son front encadré de bandeaux noirs lisses et soyeux.

Elle releva enfin la tête. Ses yeux bruns — d'un brun doré et chaud — se posèrent longuement sur le tabernacle. Un rayonnement étrange parut s'y réfléchir et se communiquer à toute cette jeune physionomie. La petite bouche délicate s'entrouvrit, murmura quelques mots, tandis que le teint blanc se rosait sous l'influence d'une émotion puissante.

Pendant quelques instants, Emmanuelle demeura ainsi. Elle priait avec ardeur, passionnée, brûlait au fond de ses prunelles... Le son d'une cloche agitée à l'extérieur par la Soeur tourière vint subitement la rappeler sur la terre. Elle se leva lentement, fit une profonde génuflexion et sortit de la chapelle.

—Déjà l'heure, ma Soeur? dit-elle à la tourière qui lui adressait un petit salut cordial.

—On n'est jamais mieux que près du bon Dieu, Mademoiselle.

Un peu de rayonnement qui avait éclairé tout à l'heure le regard d'Emmanuelle y apparut de nouveau.

—Oh! oui! Mais il ne faut pas, n'est-ce pas, le bonheur que nous goûtons près de Lui, oublier nos devoirs de la terre. Au contraire on se demande en ce que le devient...

—Oh! Mlle Thécle doit bien se douter que vous avez laissé passer le temps en causant avec Notre-Seigneur, dit la tourière en souriant... Bonsoir, Mademoiselle Emmanuelle!

—Bonsoir, Soeur Françoise.

Emmanuelle, ayant franchi la vieille porte, s'engagea à droite dans la petite rue aux pavés pointus, bordée d'un côté par de vieux murs fleuris de ravenelles, de l'autre, par deux maisons vénérables, habitations d'anciennes familles de Rocalande; puis elle prit une rue transversale, non moins bien pavée, qui la conduisit à une petite place étroite, entourée par d'antiques demeures dont le rez-de-chaussée était en général occupé par de petites boutiques de mine archaïque, au seuil surmonté d'un auvent.

L'une d'elles, cependant, demeurait une maison bourgeoise. Audessus de la porte, des panonceaux dorés annonçaient la profession du maître de céans.

Ce fut vers celle-là que se dirigea Emmanuelle, tout en achevant de boutonner les gants qu'elle avait retirés pendant sa station à la chapelle. Elle appuya son doigt sur la sonnette électrique, — un vrai luxe pour Rocalande, dont les habitants s'acharnaient farouchement dans les coutumes du passé, malgré les efforts de quelques jeunes désireux de modernité. La pose de cette sonnette avait été dans la petite ville une occasion de commentaires sans fin, et de critiques amères. Depuis deux ans que le fait s'était produit, bon nombre de Rocalandais affectaient encore de se servir de vénérable marteau demeuré en place, dédaignant cette invention moderne qui leur semblait un outrage aux coutumes ancestrales pieusement conservées.

On disait même que deux des meilleures familles de l'endroit avaient pensé un instant à retirer leurs affaires d'entre les mains de ce notaire trop ami des nouveautés, qu'il avait été vivement reproché par considération de l'ancienneté de l'étude Viannes, où les ancêtres avaient passé avant eux et où s'étaient succédé des titulaires d'une intégrité inattaquable. Confier ses intérêts à Me Viannes faisait partie des traditions de Rocalande, et s'y soustraire eût semblé un sacrilège.

Hélas! les pauvres Rocalandais avaient eu récemment d'autres sujets de scandale. Le notaire actuel — un homme jeune et entreprenant — ne s'était-il pas avisé quelques mois auparavant d'acheter une bicyclette et de faire douze, avec ses associés provinciaux, la grande dieux! — il eût été pour le coup, disqualifié à jamais! — mais des promenades aux alentours! Et sa femme, une aimable jeune personne élevée dans un couvent d'Angers, imaginait, cet été-là, d'offrir le thé tous les jeudis après-midi à quelques connaissances intimes, nouveauté absolument contraire aux traditions des Rocalandais, qui ne s'étaient réunis jamais que le soir.

N'était-ce donc pas assez de voir introduire un tout vent pour d'esprit moderne en ce serein des traditions imposées par l'Etat vers que Paulin Viannes, un enfant du pays, vint y apporter sa part?

Le notaire et sa femme supportaient philosophiquement la désapprobation de leurs concitoyens. D'ailleurs, de vitre dans cette petite ville arriérée, ils en prenaient en quelque sorte le procédé de bon... son esprit religieux très profond servait par exemple,... et se faisaient, en dépit des récriminations dévotes, une vie plus ouverte, plus intelligente au milieu de cette société demeurée... tout des mêmes qui ne permettait à M. Viannes sa profession... des ennuis et... des rancunes réelles de l'existence de cette petite ville.

De ce fait, on leur en voulait. Et puis la présence de la belle-soeur Mme Viannes n'aurait en que deux ou trois personnes à se plaindre.

Mais Alice Viannes était tellement aimée de ses amies, que celles-ci n'auraient pas voulu lui infliger la peine de manquer à ses thés-jeudi du jeudi, pour lesquelles se réunissaient régulièrement d'exquises patisseries. L'aimable Alice, si gaie, si entraînante, n'aurait voulu aucun... nous sérieusement voulu.

Elle se tenait en ce moment dans la salle à manger, près de la table où sur un napperon garni de guipure, les assiettes de gâteaux entouraient la théière. Grande, vigoureuse, les traits un peu forts et le teint très brun, Alice Viannes offrait l'image de la santé—santé morale autant que physique, — ainsi qu'en témoignait le regard clair, droit et ferme de ses yeux gris.

D'autres jeunes filles, l'entouraient; au milieu d'elles, se tenait un grand jeune homme mince dont le visage pâle se terminait par une barbe blond foncé.

Il semblait fort occupé en écoutant des gais propos qui s'échangeaient autour de lui entre Alice et ses amies. Mais ce sourire même était grave, un peu triste, comme le regard des yeux noirs qui effleuraient distraitement les jeunes filles présentes.

—Séverin, une autre tasse de thé? proposa Alice en se tournant vers lui.

—Merci, ma chère Alice, une est suffisante.

—Vous n'aimez guère le thé, je crois, Monsieur? dit une petite rousse au nez retroussé.

—Très modérément, Mademoiselle. Autrefois même, je ne pouvais le supporter; mais ma mère, qui en fait une excessive consommation, m'a obligé à m'y accoutumer pour ne pas... d'être reproche...

bois volontiers une tasse, ma plus... Un peu de compassion s'exprima sur la physionomie de plusieurs des jeunes personnes qui étaient là. La petite rousse s'écria:

—Vous êtes héroïque, Monsieur Viannes! Je ne pourrais jamais avaler une chose que je déteste, par exemple... un lait... me... avoir entendu dire que vous détestiez le thé!

—Mais si, Mademoiselle, on arrive à tout quand il s'agit de faire plaisir à sa mère, et surtout à sa mère, qui s'intéressent Séverin.

Alice enveloppa son cousin d'un regard de profonde émotion. Elle savait, elle, que le mot d'"héroïsme" n'était pas exagéré s'appliquant à Séverin Viannes, ce fils admirable qui sacrifiait ses moindres goûts et se condamnait au célibat pour satisfaire aux exigences tyranniques, égoïstes, d'une mère... l'entourait de petits soins, de... d'attentions, et, jamais, on ne laissait échapper une plainte, un mot d'impatience... Nous ne professeur l'année précédente au lycée de Lyon, il s'est arrêté à sa mère tout son temps et à l'aide de ses émoluments, lui faisait une existence large, confortable, comme elle l'aimait, tandis que lui se privait de tout et vivait en ascète.

Nul ne savait au juste l'étendue des sacrifices accomplis par l'affection filiale de Séverin Viannes, ni la somme d'efforts qu'il était obligé de faire sur lui-même pour supporter d'un front serein le caractère orageux, injuste et atrabilaire de cette mère dont il ne parlait qu'avec respect, sans que ses plus proches parents eussent jamais pu surprendre chez lui une parole de blâme à son égard.

—Voilà Thécle qui vient chercher du thé, dit la petite rousse en regardant vers la porte ouverte à deux battants qui faisait communiquer la salle à manger avec le salon.

Une jeune fille s'avançait, les deux mains supportant un plateau garni de tasses vides. Séverin s'élança vers elle, en disant avec empressement:

—Mademoiselle Thécle, ceci est trop lourd pour vous!

—Oh! mais je ne suis pas une... Merci, Monsieur Séverin! Un sourire entr'ouvrit sur les lèvres, montrant des dents de couleur de violette, qui se furent assoiffé tout éclairés.

—Je vous remercie quand même, Monsieur, mais la table vous donne.

Alice, Mme Meulles réclame une tasse de thé.

Tout en parlant, la jeune fille s'avançait vers la table. Elle était petite, mais admirablement proportionnée. Son visage, sans être régulièrement joli, charmait par le contraste des yeux bleus et des cheveux noirs, et surtout plus encore par son expression de douceur, par la rayonnante et naïve candeur de regard.

—Il me semble, Thécle, que votre soeur aurait... pour... sa... elle a...

—Elle aura un peu oublié l'heure à la chapelle. Mais j'espère qu'elle ne tardera plus guère maintenant, car voilà quelques instants que j'ai entendu la sonnette, de se... où se... dit la petite rousse en étendant la main pour prendre un gâteau.

Thécle sourit un peu.

—C'est possible. Je ne sais pas, mais...

—Allons, ne vous affligez pas d'avance, mignonne! dit Alice avec une aimable vivacité. Quand elle se réunira en vos jeunes... Tenez, la voilà, votre Emmanuelle.

Thécle s'élança vers la porte de la salle à manger, au seuil de laquelle apparaissait la svelte silhouette d'Emmanuelle.

—Ah! tu n'avais pas oublié, ma chérie! dit-elle en passant câlinement son bras autour du cou de sa soeur.

—Ne me gronde pas, chérie... Je crois que je suis arrivée trop en retard, mais Alice est en train de servir du thé, ma soeur Emmanuelle tout en s'avançant vers la table.

—C'est pour Mme Meulles, qui en désire une seconde tasse, dit Alice en tendant la main à l'arrivante. Il est fort tard, au contraire, ma chère Emmanuelle.

—Et ce que, je vous fais toutes mes excuses, dit gaiement Emmanuelle. Je me suis attardée à la chapelle, j'ai oublié l'heure...

Tout en parlant, elle serrait les mains qui lui étaient tendues. A Séverin, elle demanda avec intérêt des nouvelles de sa mère, elle s'enquit des accidents des jeunes filles présentes et son aimable, vrai, sincère... Il semblait qu'avec elle un intense rayonnement de bonté... petit rien...

Elle se dirigea vers le salon voisin pour saluer les autres invitées. Et Thécle la suivit. Elle semblait une petite fille près d'Emmanuelle, qui la dépassait de la tête. Les deux soeurs ne se ressemblaient pas... de famille, mais elles ne se ressemblaient pas. Seules, leur chevelure d'un noir superbe et leur teint très blanc étaient identiques.

Séverin les suivit du regard, puis se tourna vers sa cousine.

—Pensez-le vraiment que Mlle Emmanuelle songe au couvent, Alice?

—Cela me paraît très probable. Elle est d'une piété plus qu'ordinaire, et fait de fréquentes visites à l'abbesse des Clarisses.

—Je crois qu'elle est déjà presque une sainte! déclara une brunette au teint couleur de pomme d'api.

—En tout cas, c'est une bien belle âme, pétrie de charité et de dévouement. Mais il est devenu religieuse, ce sera un désespoir pour la pauvre petite Thécle.

—Thécle se consolera en se mariant, Alice!

—Se marier? dit la petite rousse avec un sourire railleur. Et la pauvre Thécle avec... vous un mari...

—Nous connu la dot... ...Oh! il ne faut même pas compter sur un mariage des Harbereux! En tout temps, ils ont eu la réputation d'être fort regardants, et ce n'est pas... ce que M. Gaillart sur la... surplus...

—... Personne ne connaît bien encore le caractère de M. Harbereux.

Un singulier, intrigant... la famille de la salle à manger... peu... de... elle... l'Emmanuelle...

Séverin la regarda avec surprise.

—Je ne crois pas que Gaillart soit de caractère aussi difficile que vous semblez le penser...

Trois quarts d'heure plus tard, Emmanuelle et Thécle, quittant la maison Viannes, reprenaient le chemin parcouru tout à l'heure par la première.

La demeure des Harbereux était somptueuse avec le couvent des Clarisses. C'était, d'ailleurs, les ancêtres des représentants actuels de cette vieille famille bourgeoise qui avaient, donné jadis aux Franciscaines le terrain et les bâtiments. Ceux-ci se délabraient beaucoup depuis quelques années...

Dans l'étroite rue de la Paroisse-Vieille, on le soleil faisait à peine chaque jour une courte apparition, la maison Harbereux, par elle-même déjà sombre et sévère, prenait une apparence complètement...

Et la vieille Gertrude, qui vint ouvrir aux jeunes filles évoquait un peu l'idée d'une prison, avec son large visage renfrogné, sa bouche... par ses... dans qui... profondes...

—Il y a une lettre pour vous, Emmanuelle, dit-elle tout en refermant la porte derrière les... C'est Madame qui l'a, elle s'impatiente...

Les jeunes filles traversèrent un grand vestibule... la pièce... mais... de la famille... les tables et les... chaises, sièges...

—Ah! vous voilà enfin! dit une voix à l'entrée...

La jeune fille s'approcha d'un vieux petit fauteuil placé dans un angle de la pièce...

—Gaillart sera ici demain, grand'mère, dit-elle tranquillement en repliant la lettre.

—Ah! tant mieux! Il te sera donc sur le trois vieux s'écria-t-il...

Un rien de rose monta aux joues blanches de Thécle, une petite lueur joyeuse au fond des yeux couleur de violette.

—Il faudra voir si tout ne manque rien, dit, reprit Mme Harbereux. Gertrude ira au marché demain matin...

Oui, grand'mère.

A chacune des absences... tout... Gaillart Harbereux, la vieille dame renouvelait pour le retour les mêmes recommandations...

D'ailleurs, Gaillart était le préféré de sa grand'mère...

(à suivre)

Prince-Albert

[illegible]

Hôpital de la Ste-Famille.

A Messieurs le Rédacteur et l'Administrateur du "Patriote"

[illegible]

Léon FAUCHOUX.

Régina, Sask.

[illegible]

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Décès de M. Morissette

Nous venons d'apprendre la mort du vénérable M. Morissette, survenue samedi dernier le 24 décembre. Le défunt était le père de M. l'abbé A. Morissette, curé de Radville et chef de région de l'A.C.F.C.

Le "Patriote" offre ses plus sincères sympathies à M. l'abbé A. Morissette et à sa chère famille que Dieu vient d'éprouver.

Subvention pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson

[illegible]

La stabilisation politique avant la stabilisation du franc

Paris. — [illegible]

"Toujours plus haut"

[illegible]

La revision des Statuts du Canada

Le 29 décembre 1923, le Gouvernement fédéral [illegible]

Réduction des taux

Ottawa. — [illegible]

Dix personnes boivent la mort

Winnipeg. — [illegible]

Les effets de l'alcool

New-York. — [illegible]

Protestation des femmes catholiques des E.-U. contre les persécutions du Mexique.

Washington. — [illegible]

La Société des Nations peut sauver le monde

New-York. — [illegible]

Pie XI et Lord Halifax

Rome. — Lord Halifax [illegible]

MADRAS (Inde). — [illegible]